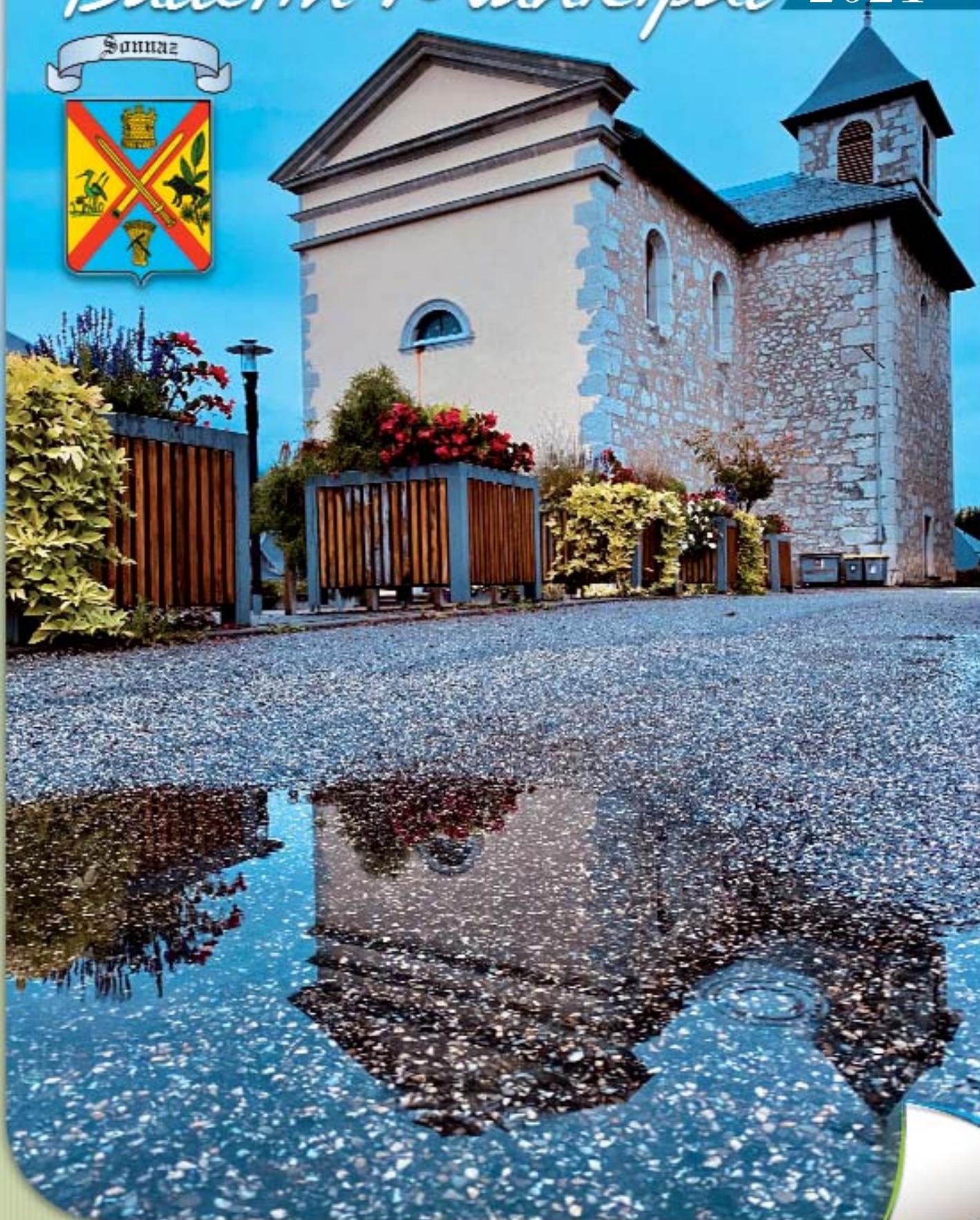


SONNAZ

Bulletin Municipal 2021



Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les annonceurs et les personnes ayant transmis des photos qui ont permis l'édition de ce bulletin.

Bulletin Municipal 2021 Parution Février 2021

Directeur de la publication :
Daniel ROCHAIX, Maire de Sonnaz

Comité de rédaction :
Daniel ROCHAIX, Eliane ROULET,
Dominique DUVAL, Françoise ENGELMANN,
Béatrice PERRET, Christel ROCHAIX

Crédit photos :
1^{ère} de couverture : Valérie SAINT-BONNET
"Effet reflet" - 1^{er} prix concours photo

Conception - Réalisation :
Pastel Impression - 73190 Saint-Baldoph - 04 79 28 22 08

■ Le mot du Maire	p. 1
■ Finances	p. 2 à 3
■ Travaux	p. 4 à 5
■ Fleurissement	p. 6 à 7
■ Infos municipales	p. 8 à 19
■ Vie de l'école	p. 20 à 21
■ Hommage à Roger Gandet	p. 22
■ Bibliothèque	p. 23
■ Etat Civil	p. 24 à 25
■ Vie Associative	p. 26 à 47

Les articles de la Vie Associative sont rédigés par les Associations elles-mêmes.

MAIRIE DE SONNAZ
Tél. 04 79 72 00 32
Fax 04 79 72 02 18
E-mail : mairiedesonnaz@orange.fr

**Secrétariat de la Mairie
ouvert au public :**

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 13 h 30 à 17 h 15
- Mardi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 8 h 00 à 11 h 30

www.sonnaz.fr



N'hésitez pas à vous abonner à la page de Sonnaz pour suivre les actualités de la commune.

*Photo : Frédérique et Alain Bernard
"Observatoire des oiseaux"
2^{ème} prix concours photo*



Le mot du Maire

Que faut-il retenir de cette année écoulée : les élections, la crise sanitaire liée à la COVID19... Quoi qu'il en soit, 2020 restera une année singulière et restera à jamais gravée dans notre mémoire.

Sur la période janvier/février 2020, le recensement de la population a été réalisé. Je remercie les quatre agents recenseurs, le coordinateur, pour leur disponibilité et leur travail remarquable et rigoureux de comptage.

Il y a 2 049 habitants comptés à Sonnaz en 2020. Cependant, la population légale officielle de Sonnaz à compter du 1^{er} janvier 2021 (source INSEE) est de 1 977 habitants.

Mars 2020 aura aussi été le mois de l'élection des conseillers municipaux. Merci de m'avoir une nouvelle fois accordé votre confiance. Perturbés par la pandémie, il aura fallu attendre le 25 mai pour mettre en place le nouvel exécutif de la commune et le mois de juin pour définir les commissions municipales et le budget.

L'équipe municipale est maintenant en « ordre de marche ». Sachez que, pendant le 1^{er} confinement, les élus et le personnel communal ont été sur tous les fronts pour faire face à la crise sanitaire.

Il faut aussi remercier les bénévoles et professionnels qui ont œuvré à maintenir le lien social au sein de notre collectivité pendant cette période, celles et ceux qui ont confectionné et distribué des masques, porté des courses aux Anciens, le journal à un voisin ou tout simplement pris des nouvelles, et bien-sûr nos médecins et autres soignants, aide soignants, nos agents, nos services administratif et technique, les élus et tous les anonymes qui ont fait preuve de solidarité pendant cette période chahutée.

Ayons une pensée pour toutes les familles touchées de près ou de loin par cette épidémie.

La vie associative, elle aussi, a été très perturbée. Elle l'est encore, hélas ! Plus de manifestations, plus d'activités, plus de rencontres...

La vie familiale, la vie économique, ont énormément souffert pendant cette pandémie. Nous avons dû nous réinventer, trouver des solutions innovantes, mais rien ne remplacera les relations sociales directes : ni les visioconférences, ni le télétravail et encore moins les réseaux sociaux. L'humain doit rester au centre de notre société.

Il est important d'anticiper l'avenir, de préparer la commune de Sonnaz aux enjeux de demain et de répondre aux demandes en termes de services et/ou d'infrastructures. C'est avec cette vision que le conseil municipal précédent et le nouveau ont confirmé la création d'une nouvelle école maternelle localisée au Chef-lieu afin de répondre aux ouvertures nécessaires de classes supplémentaires et à la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le projet initial a rencontré des difficultés par rapport à des distances réglementaires et nous avons retiré le permis de construire.

Mais rassurez-vous, ce projet n'est pas abandonné. Nous retravaillons un nouveau projet qui respectera toutes les exigences légales et nous permettra d'atteindre notre objectif premier.

D'autres projets sont en cours d'élaboration. Les élus travaillent et font de leur mieux pour les mener à bien, malgré les contraintes sanitaires et économiques.

Méditons cette pensée de William Arthur Ward :

« Les optimistes enrichissent le présent, améliorent l'avenir, contestent l'improbable et atteignent l'impossible. »



Je tiens au nom du conseil municipal à vous présenter mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette année 2021.

Que la santé et la paix accompagnent nos familles, nos concitoyens et nos associations.

Que cette nouvelle année soit bénéfique à toutes et à tous, au service de notre planète, en accordant à l'humain une place primordiale au centre de toutes les réflexions et de toutes nos actions.

A tous, Liberté, Egalité, Fraternité et Solidarité pour 2021 !

Daniel ROCHAIX,
Maire de Sonnaz



Le budget de la commune :

La situation des finances de la commune est présentée au 31 décembre 2020.

Budgétairement, l'année écoulée aura été une année particulière. Suite à la COVID 19, le budget a été voté plus de trois mois après les élections, soit le 22 juin 2020.

Le confinement et les différents protocoles sanitaires mis en en place ont eu bien évidemment des répercussions sur les finances de la commune, notamment sur les frais de personnel « heures payées non travaillées », la commune ne pouvant prétendre au chômage partiel, puis avec l'augmentation des heures de travail liées au nettoyage des locaux. A noter aussi le surcoût des fournitures : gel hydroalcoolique, gants, masques, produits désinfectants, etc.

L'impact financier de la crise sanitaire pour la commune est estimé à environ 52 000 €.

Il ne vous aura pas échappé que la quasi-totalité des manifestations prévues ont été annulées. Cependant, nous avons maintenu le montant des subventions attribuées aux associations qui en ont fait la demande. Nous espérons que cette contribution pourra leur permettre de tenir en cette période compliquée pour tous.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020. Dans les années à venir et en fonction des investissements réalisés, cette position pourra évoluer.

FONCTIONNEMENT

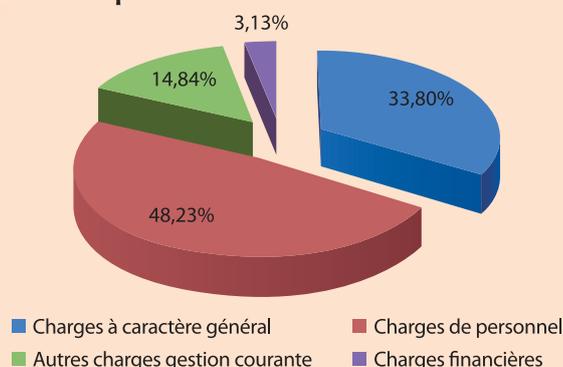
DÉPENSES

Charges à caractère général	243 388,41 €	33,80 %
Charges de personnel	347 316,50 €	48,23 %
Autres charges gestion courante	106 841,48 €	14,84 %
Charges financières	22 538,87 €	3,13 %
DÉPENSES	720 085,26 €	100,00 %

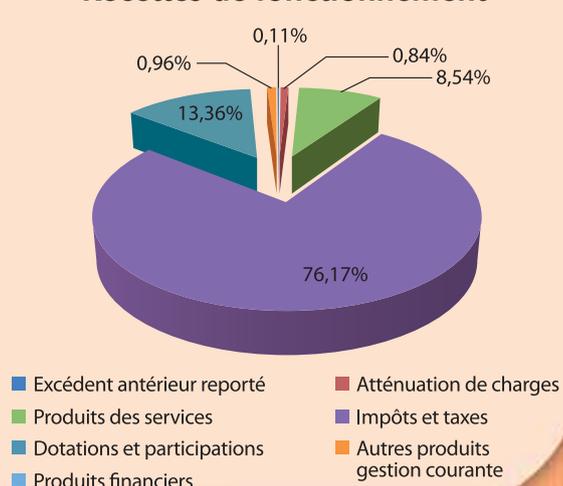
RECETTES

Excédent antérieur reporté	1 111,16 €	0,11 %
Atténuation de charges	8 310,92 €	0,84 %
Produits des services	84 002,46 €	8,54 %
Impôts et taxes	749 305,61 €	76,17 %
Dotations et participations	131 461,98 €	13,36 %
Autres produits gestion courante	9 481,87 €	0,96 %
Produits financiers	10,32 €	0,00 %
RECETTES	983 684,32 €	100,00 %

Dépenses de fonctionnement

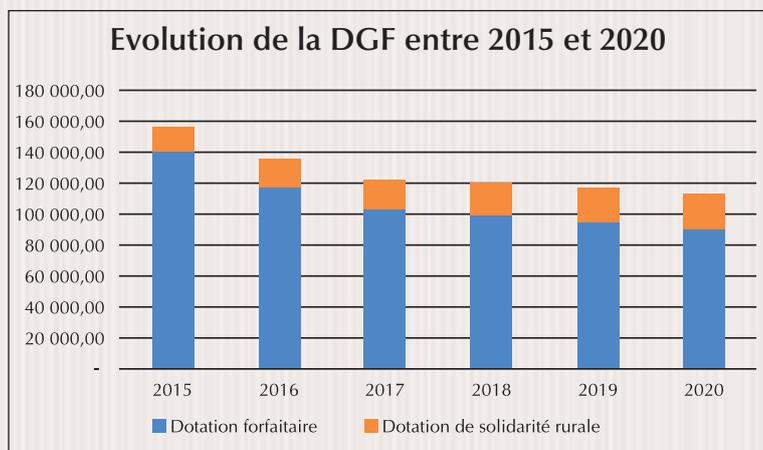


Recettes de fonctionnement



situation au 31 décembre 2020

Pour rappel, la baisse des dotations de l'Etat, principalement la DGF (*Dotation Globale de Fonctionnement*), composée de la dotation forfaitaire et de la dotation de solidarité rurale, se poursuit comme l'illustre le graphique suivant :

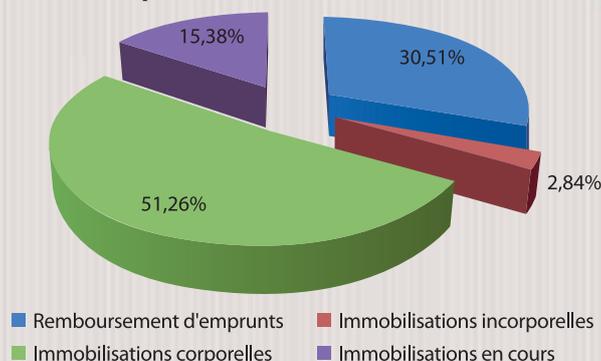


Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation (TH) est définitivement supprimée en 2020 et en 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduira pour la commune par une perte de ressources, qui sera compensée par un transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Toujours dans notre recherche de faire des économies et de bénéficier de prix avantageux grâce à l'effet de massification, nous avons dernièrement signé une convention constitutive de groupement de commandes pour la fourniture de solutions d'impression avec Grand Chambéry. La recherche de financements complémentaires auprès du Département, de la Région et de l'Etat reste une priorité pour le financement de nos différents travaux.

Nous restons et resterons prudents et vigilants pour nos projets futurs, et continuerons à maîtriser les finances de la commune.

Dépenses d'investissement

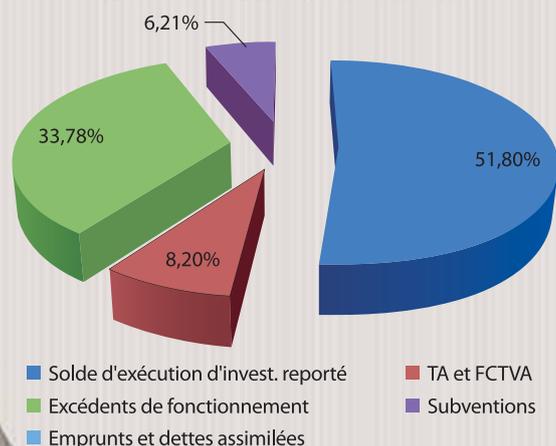


INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Remboursement d'emprunts	80 750,40 €	30,51 %
Immobilisations incorporelles	7 526,40 €	2,84 %
Immobilisations corporelles	135 652,93 €	51,26 %
Immobilisations en cours	40 708,35 €	15,38 %
DÉPENSES	264 638,08 €	100,00 %

Recettes d'investissement



RECETTES

Solde d'exécution d'invest. reporté	444 680,26 €	51,80 %
TA et FCTVA	70 418,93 €	8,20 %
Excédents de fonctionnement	290 000,00 €	33,78 %
Subventions	53 303,00 €	6,21 %
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 %
RECETTES	858 402,19 €	100,00 %

Remarque : L'écart positif entre les recettes et les dépenses servira d'autofinancement pour l'acquisition de la maison située sur la place de la mairie à raison de 300 000 euros. C'est une réelle opportunité pour l'évolution des services publics au cœur du village.



Travaux de voirie

Tous les travaux prévus en 2020 n'ont pas pu être réalisés, la conjoncture sanitaire en a décidé autrement ! Aussi nous sommes heureux d'avoir néanmoins réussi à mener à bien quelques projets.

Rénovation totale de la voirie chemin de Baulin hameau des Moulins de Montagny

La restructuration complète de cette voirie ancienne affaissée et faïencée a été réalisée pour un montant de 29 653 € TTC. Une demande de subvention dans le cadre du FDEC (*Fond Départemental d'Équipement des Communes*) a été sollicitée.



Avant



Après



Aménagement route d'Autigny

Dans le cadre de la sécurisation des voiries de la commune et afin de limiter la vitesse excessive des véhicules et protéger les piétons dans le secteur de la route d'Autigny, nous avons créé un plateau ralentisseur pour sécuriser la sortie chemin de la Vieille Route et un dos d'âne pour ralentir les véhicules qui débouchent de la route départementale. Le coût de cette opération a été de 11 940 € TTC.



Entrée de la route, avant.



Réalisation du dos d'âne.



Entrée de la route après les travaux.



Croisement du chemin de la Vieille Route, avant.



Réalisation du plateau ralentisseur.



Croisement du chemin de la Vieille Route, après les travaux.



et de sécurisation



La sécurisation des voiries communales a été poursuivie toute cette année 2020 tant sur la signalisation horizontale que verticale (rafraîchissement du marquage au sol, installation de panneaux de signalisation et de quilles).

Depuis plusieurs années, nous avons lancé **des travaux d'amélioration de l'éclairage public** de la commune. Pour mémoire, l'année dernière, ce

sont 120 points d'éclairage par la technologie LED qui ont été changés. Cette année, nous finalisons l'opération par le changement de 84 luminaires pour un montant de 40 698 € TTC. La participation financière du SDES (*Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie*), obtenue pour la première tranche, est à nouveau sollicitée.

Des projets sont reportés bien malgré nous sur 2021 :

- **La réfection du 2^{ème} court de tennis** : créé en 1986 et n'ayant pas fait l'objet d'une rénovation en profondeur comme l'autre court en 2011, ces travaux demeurent urgents pour permettre à nouveau la pratique du tennis en toute sécurité.
- **L'implantation d'un dos d'âne** chemin de la Liu pour sécuriser le passage piétons.
- **La création d'un point de lumière solaire** à l'arrêt de bus scolaire vers Voglans, route d'Autigny.

Enfin, un groupe de travail a été mis en place pour faire un inventaire des chemins VTT et piétonniers de la commune et analyser leur état. Si besoin, les interventions se feront aux beaux jours.



Point de lumière solaire.



Elagage.



Installation des illuminations de Noël.

Sonnaz en fleurs...

Bonjour à tous,

Si vous aimez la nature, les fleurs, nous vous proposons de nous rejoindre lors de nos sorties « **fleurissement de la commune** ».

Nous sommes une équipe sympathique et dynamique, prête et heureuse d'accueillir de nouveaux membres afin de fleurir et embellir notre commune.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : **communication.sonnaz@orange.fr**

Si vous souhaitez, de votre côté, planter et arroser les fleurs de la commune, c'est l'occasion ! Vous pouvez participer, chaque petit geste est le bienvenu.



*“ Un simple regard
posé sur une fleur
et voilà une journée
remplie de bonheur ”.*

Céline Blondeau

**Une charade printanière
pour les enfants (et les plus grands)**

Mon premier est la deuxième personne
du singulier.

Mon deuxième est un meuble sur lequel
on dort.

Mon troisième est la première syllabe de
peluche.

Mon tout est une fleur qui
pousse au printemps.



Animations

Cette année, les rendez-vous 2020 organisés par la commune de Sonnaz ont été bouleversés avec la crise sanitaire que nous connaissons. Voici une petite rétrospective.



8 mai 2020, notre pays lutte contre la Covid 19 et pour des raisons sanitaires, c'est en tout petit comité que cette cérémonie s'est déroulée.

Ce 11 novembre 2020 commémorait les 102 ans de la signature de l'armistice de 1918 et le souvenir aussi des soldats tombés en opération. Notre commune, comme toutes celles de France, a rendu hommage à ses combattants avec émotion et solennité, mais avec une assemblée restreinte du fait des mesures sanitaires liées à la Covid 19.



Communales

Ciné Plein Air

Vendredi 7 août, sur la zone de Pomaray, de nombreuses personnes se sont retrouvées, à la tombée de la nuit, pour visionner « **Mia et le Lion Blanc** » de Gilles DE MAISTRE dans le cadre d'une toile à la belle étoile.



Cette année, nous fêtons les 20 ans de ce très chouette dispositif auquel la commune participe tous les deux ans.



Pour des raisons météorologiques, notre rendez-vous citoyen « **Nettoyons la Nature** » n'a pas pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise.

En attendant, restons citoyens, trions, recyclons, ramassons nos déchets et préservons ainsi notre belle commune.



A noter que le concert prévu le 7 octobre 2020 en l'église de SONNAZ par Gaëtan PAUCHET au profit de la restauration de la chapelle de RAGES a été reporté à une date ultérieure.

Le Téléthon, c'est aussi à Sonnaz

Depuis plusieurs années, la commune de Sonnaz apporte son soutien à l'AFM Téléthon en organisant une journée festive qui, au-delà de la simple collecte de fonds, est un moment où le partage, la rencontre, la solidarité et la bonne humeur sont aussi importants.

Cette année, la Covid 19 nous a contraints à revoir nos ambitions en proposant, simplement, le samedi 12 décembre, une vente de pains et de jouets. La météo n'était pas avec nous et la fréquentation s'en est ressentie. Un grand merci aux personnes qui se sont mobilisées.

Nous sommes ravis d'avoir malgré tout récolté la somme de **460 €** ainsi qu'un don de **50 €**. Cette somme sera intégralement reversée à l'AFM. Au passage, un grand merci à la **minoterie Dégrange** qui nous fournit, chaque année, la farine pour la fournée de pain.



<https://soutenir.afm-telethon.fr/telethon-a-sonnaz>



Distribution des colis de Noël

Depuis plusieurs années maintenant, la tradition veut que M. le Maire et son équipe municipale convient les aînés de la commune, âgés de 70 ans et plus, à un repas à la salle du Crêt.

Cette année, la crise liée à la Covid 19 et la mise en place d'un protocole strict nous ont obligés à annuler ce moment très festif.

Il a cependant été décidé que nos aînés seraient destinataires de quelques douceurs. Certains ont choisi de venir retirer leur colis à la mairie et d'autres ont reçu la visite d'un élu.

Quelques Sonnaziens n'ont pas souhaité recevoir de colis et ont préféré que la somme allouée soit reversée à une association. **Ce sera chose faite et c'est l'AFM Téléthon qui en sera bénéficiaire.**

Déploiement de la fibre optique à Sonnaz

Dans le bulletin municipal de l'an dernier, il était annoncé que l'objectif était de rendre tous les logements éligibles à la fibre optique en 2022. Un an plus tard, il convient de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de cette technologie particulièrement attendue, qui permettra d'accéder à Internet avec un débit très rapide et facilitera donc les usages.

La mise en place de la fibre optique supposait dans un premier temps l'installation de trois armoires de quartier (*Parc Relais, Chef-lieu et Le Crêt*) pour desservir l'ensemble de la commune, puis d'importants travaux de génie civil. Ces travaux ont été réalisés tout au long de l'année 2020.

Actuellement, Orange fait progressivement procéder au tirage des câbles. Tout d'abord, la fibre est amenée aux trois armoires. Une fois les armoires raccordées, des câbles seront tirés jusqu'aux boîtiers de proximité (*boîtiers de rue pour l'habitat individuel et boîtiers de palier pour les logements collectifs*).

Les zones de la commune où des travaux ont eu lieu ces derniers mois seront plus rapides et simples à raccorder. Ainsi, une partie des logements sera rendue éligible dans le courant du premier semestre 2021. Dès lors, les usagers contacteront le fournisseur d'accès de leur choix. Un technicien viendra raccorder le logement. Le raccordement et l'abonnement seront à la charge des particuliers.



Parmi les premiers hameaux éligibles, figurent le chef-lieu, Le Crêt, Servennaz ou encore Montagny.

Où en est-on début 2021 ?

Les hameaux alimentés via des artères aériennes font actuellement l'objet d'études. Des renforcements de réseau, des remplacements ou des implantations d'appuis seront parfois obligatoires, ce qui implique que ces quartiers seront desservis sur une période nécessairement plus longue. A ce jour, Orange n'est

pas en mesure de communiquer les délais de raccordement de ces secteurs (*Ragès, Autigny, Les Pérouses, Les Fourches ou encore l'Etigny*) mais **l'objectif est bien de rendre éligible à la fibre optique toutes les constructions.**

Pour rester informés sur l'évolution de l'arrivée de la fibre, connectez-vous sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

En renseignant votre adresse postale, vous saurez où en est le déploiement de la fibre dans votre quartier. Vous aurez également la possibilité de recevoir des informations actualisées par mail.

Vous pouvez également consulter les cartes de déploiement sur : <https://cartefibre.arcep.fr>



Le Crêt.
Pose de la fibre en tranchée.



Rebouchage de la tranchée.



La fibre est en place.





Déchets : fin des sacs au sol sur

Depuis plusieurs années, Grand Chambéry travaille pour faire évoluer les modalités de collecte des déchets.

Depuis le 1^{er} octobre, les sacs jaunes déposés au sol ne sont plus collectés et sont interdits. Cette évolution va dans le sens de l'amélioration des conditions de travail des agents de collecte et de la salubrité publique.

Pourquoi arrêter les collectes de sacs au sol sur le territoire de l'agglomération ?



La première raison de l'arrêt de la collecte de sacs au sol est de l'ordre de la prévention/sécurité au travail. En effet, la collecte des sacs au sol n'est pas conforme aux règles de travail des agents, cette pratique pouvant générer des troubles musculo-squelettiques (TMS) et, en période de crise sanitaire, elle expose également les agents à des risques de contamination.

De plus, les dépôts de sacs au sol attirent les nuisibles et nuisent à l'aspect général de la commune et du cadre de vie. Arrêter les sacs au sol, c'est gagner en propreté et en salubrité.

Et enfin, l'arrêt des sacs jaunes a aussi pour objectif la réduction de la consommation de plastique à usage unique sur le territoire de Grand Chambéry. En 2018, près de 48 000 sacs jaunes à usage unique ont été distribués aux usagers et ce plastique n'est pas recyclé à ce jour sur notre territoire.

Sans sac, c'est tout en vrac dans le bac !

Chaque habitant de l'agglomération peut trouver, à proximité de son

domicile, des conteneurs ou bacs lui permettant d'y déposer ses déchets. Chaque foyer est doté d'un sac de « pré-collecte » : sac cabas lavable et réutilisable permettant le transport de ses déchets recyclables (emballages, papiers et petits cartons) à déposer en vrac dans un conteneur. Si ce n'est pas le cas, des sacs de pré-collecte sont disponibles dans les mairies ou mairies de quartier.

Il est important de noter que la qualité du tri est souvent meilleure lorsque les déchets recyclables sont déposés en vrac dans les bacs ou conteneurs.

Attention, les déchets recyclables déposés en sacs fermés noirs sont considérés, par le centre de tri, comme des ordures ménagères et donc refusés et envoyés à l'incinération.

Quoi de neuf à Sonnaz ?

Dans notre commune, deux aires à conteneurs ont été aménagées au mois de septembre, mettant fin à la collecte en porte en porte des deux secteurs concernés :

- **A l'entrée de la zone de Pomaray, en bordure de la RD 211, deux conteneurs aériens pour les ordures ménagères et le tri sélectif ont été installés.**

Au total, 17 usagers comprenant 9 entreprises, 6 habitations, une association et les services techniques communaux sont concernés par ce changement.

- **Sur le parking relais de Maison Brûlée, deux conteneurs aériens pour les ordures ménagères et le tri sélectif ont été mis en place, sur un site où seront implantés, dans quelques mois, des conteneurs enterrés.**

Ces conteneurs sont destinés aux habitants du chemin de la Combette et de quelques villas de la route de la Fruitière et de la rue de Sonnaz, soit une quarantaine de foyers des communes de Sonnaz et Chambéry.



le territoire de Grand Chambéry

Améliorer le tri sur le territoire

Ces dernières années, la qualité du tri a baissé sur le territoire. C'est pourquoi Grand Chambéry va communiquer davantage autour du tri des déchets auprès de sa population et développer de nouvelles actions concrètes pour accompagner les habitants dans leurs habitudes de réduction des déchets.

Une des premières actions menées par l'agglomération va être de remettre des opercules sur ses conteneurs et bacs jaunes pour en réduire l'ouverture. La présence de l'opercule sur les bacs est souvent liée à une meilleure qualité du tri.



Représentants dans les Commissions de Grand Chambéry Mandat 2020/2026 - Commune de Sonnaz

Commission	Représentants
Transition écologique	N. Bougault / D. Duval
Economie, emploi, insertion et enseignement supérieur	G. Maciaszczyk
Habitat et gens du voyage	D. Bonet
Finances et moyens des services	V. Escoffier
Grands équipements et relations avec les clubs sportifs	B. Perret
Renouvellement urbain et politique de la ville	
Urbanisme	L. Bouvier
Mobilité	A. Lecercle
Bâtiments, patrimoine, voiries et infrastructures	A. Pin / S. Jacquier
Concertation citoyenne	
Déchets	G. Exposito
Tourisme	O. Rousseau
Agriculture, forêt, espaces naturels et ruralité	N. Bougault / D. Duval
Prospective et évolution de l'institution	
Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement	D. Rochaix



Plan Communal

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), créé par la loi de modernisation de sécurité civile de 2004, est un document obligatoire sur une commune. Sa création a fait suite à la prise de conscience des difficultés de gestion de crise majeure lors de la catastrophe d'AZF à Toulouse en 2001.

Le PCS est une sorte de « plan ORSEC » local, réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire. Il planifie les actions des acteurs communaux dans le cas d'une gestion de risque (*élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires*) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Le PCS est remis à jour, notamment à chaque nouvelle mandature.

Etape	Objectif	Documents à produire
Diagnostic des risques (aléas + enjeux)	Recenser les situations qui pourraient être rencontrées et identifier pour chacune d'elles les enjeux potentiels.	Fiches évènement : scénarii envisagés et descriptif des enjeux.
Définition des procédures d'alerte et d'information de la population	Savoir comment sera reçue l'alerte, quand et comment relayer ou diffuser une alerte dans les différentes situations envisagées, en touchant le plus de personnes possible.	Inventaire des moyens d'alerte existant (haut-parleurs, talkie-walkie, ...). Critères d'alerte de la population. Règlement d'emploi des systèmes d'alerte.
Recensement des moyens communaux et privés	Connaître les capacités de la commune à faire face à une crise. <i>NB : possibilité de contacter les communes voisines pour une aide en moyens matériels.</i>	Tableaux recensant les moyens humains et matériels.
Création d'une organisation de crise	Définir les tâches à entreprendre pour les situations envisagées, répartir les missions entre élus et personnel, désigner un Poste de Commandement Communal (PCC).	Organigramme de crise : attribution des fonctions. Fiches mission : descriptif des tâches pour chaque fonction. Caractéristiques du PCC : localisation, emplacement du matériel PCS...
Réalisation d'outils pratiques	Créer le document opérationnel.	Classeur(s) PCS regroupant les documents élaborés + fiches action (procédures pratiques de mise en œuvre des missions) + annuaires téléphoniques...
Réalisation du DICRIM	Créer un document d'information (sur les risques, l'organisation de crise et les consignes de sécurité) à destination de la population.	DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Ce document est disponible en Mairie.
Pérennisation du projet dans le temps	Procédure de mise à jour du document existant, organiser un exercice de mise en situation.	

Toute personne habitant la commune peut se proposer comme bénévole pour réaliser une tâche listée dans le PCS.



de Sauvegarde (PCS)

Enfin, chaque année dans le bulletin municipal, un document permettant de recenser les personnes à risque est publié (*voir ci-dessous*). Si vous êtes concerné, vous devez le remplir et nous le renvoyer en Mairie. Ce document doit également être rempli en cas de changements de situation médicale nécessitant une attention, une surveillance particulière.



RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la démarche du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S), la commune de Sonnaz souhaite recenser les personnes nécessitant une attention particulière en cas d'évènement majeur sur la commune :

- Personne isolée
- Personne malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite
- Personne sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, si vous êtes concerné(e) par un des trois cas figurants ci-dessus, merci de bien vouloir nous indiquer :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Téléphone : _____

Date de Naissance : _____

Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce formulaire, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.



**SOCIÉTÉ
D'AMÉNAGEMENT
DE LA SAVOIE**

137, rue François Guise
73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 75 32 80
www.sas73.fr

Au cœur des villes



-  Eclairage Public et Grands Espaces
-  Mise en valeur de bâtiments
-  Signalisation dynamique & Régulation de trafic
-  Installation Recharge Véhicules Electriques
-  Vidéo Protection Urbaine
-  Contrôle d'accès voirie
-  Réseaux d'énergie
-  Illuminations festives

www.citeos.com



Avenue du 8 Mai 1945
73000 Barberaz
Tél. 04 79 33 28 25
chambery@citeos.com



Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance.



Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19.

Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de **plus de 65 ans**.
- Les personnes atteintes d'une **maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire**.
- **Les femmes enceintes au 3^e trimestre** de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Après 65 ans, même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.

L'âge est un facteur aggravant face au virus : en France, plus de 9 personnes sur 10 décédées de la COVID-19 ont plus de 65 ans.

Je souhaite rendre visite à une personne fragile, voici les bonnes conduites à adopter :

Avant ma visite :

- Je m'assure de ne pas avoir de symptômes ou de ne pas avoir côtoyé de personnes ayant eu des symptômes de la COVID-19 ; si c'est le cas, je remets ma visite à plus tard.

Pendant ma visite :

- **Je garde le masque.**
- Je me lave les mains en arrivant et évite de toucher les objets alentours.
- J'évite les contacts physiques et les embrassades.
- Je respecte systématiquement la distance d'un mètre.
- Si je ne peux pas porter de masque (au cours d'un repas par exemple), je me place à bonne distance de la personne fragile.
- Je me lave très régulièrement les mains : avant et après avoir mis mon masque, avant de préparer les repas, de les servir et de les consommer, après avoir toussé ou éternué, ou après avoir manipulé des objets utilisés.
- La personne à risques porte systématiquement un masque et applique strictement les gestes barrières : elle n'enlève pas son masque pour parler.
- Une fois la visite terminée, le logement doit être aéré.



gestes et précautions

Il est recommandé d'éviter au maximum le contact des enfants avec des personnes à risques. Si une visite des petits-enfants, par exemple, est envisagée, il est nécessaire de limiter tout contact et de pratiquer les gestes barrières avec une attention particulière.

Pour rappel :

- Lorsqu'ils sont atteints de la COVID-19, les enfants sont souvent des « porteurs asymptomatiques ». Ne présentant pas de symptômes de la maladie, ils n'en demeurent pas moins contagieux et peuvent exposer leur entourage à un risque de contamination.
- Les gestes barrières peuvent être difficiles à respecter en présence d'enfants. Par mesure de prudence, il convient donc de limiter au maximum les contacts entre eux et les personnes fragiles.

SOYONS RESPONSABLES QUAND NOUS NOUS RENDONS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL

Les hôpitaux, cliniques et autres établissements de soins, ainsi que les établissements médico-sociaux (EHPAD) accueillent des personnes fragiles, « à risques ».

Des mesures graduées et temporaires d'encadrement ou de limitation des visites peuvent être prises par les directions des établissements quand la situation sanitaire le nécessite, et ce, dans le but de limiter la propagation du virus et **préserver les personnes fragiles**.

Des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS demande aux visiteurs de **les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières**, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.



Une affiche de prévention est disponible en téléchargement sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône Alpes :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr>

*Quand on aime ses proches,
on ne s'approche pas trop !*

PERRIER G. et Fils TP
Agréé Chambéry Métropole

Terrassement - VRD
Démolition - Maçonnerie

184, chemin des Roches • 73000 SONNAZ
Tél. 06 27 54 00 99 & 06 80 33 14 44

VENTE DIRECTE D'ŒUFS
BABY COQUE
CHEMIN DE LA SAUCE, 73000 SONNAZ
04 79 72 24 65
www.babycoque.fr

BRASSERIE & TRAITEUR
Le Prieuré
RÉCEPTIONS - APÉRITIFS DINATOIRES - POÊLÉES GÉANTES
04 79 25 00 33
brasserieleprieure@gmail.com
150, route de Chambéry
LE BOURGET DU LAC

La genèse du blason de Sonnaz

Historiquement, l'héraldique est né au 12^e siècle sur les champs de bataille, pour que les soldats puissent s'identifier et différencier les alliés des ennemis. Les signes présents sur les blasons devaient donc être visibles de loin.

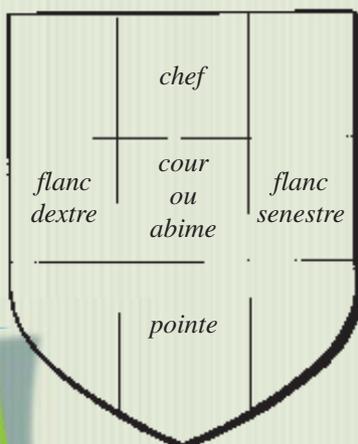
Longtemps contrôlé par le pouvoir sous Louis XIV, Napoléon et Louis XVIII, le choix des armoiries a été accordé aux communes par la loi du 5 avril 1884, sous la République : une simple délibération du conseil municipal suffit à fixer la description officielle des armoiries de la commune.

Le blason de Sonnaz est relativement récent : il est adopté en conseil municipal le 3 juin 2002. Il est l'aboutissement d'une longue réflexion menée sous la mandature de M. Gérard DUVAL, avec l'aide d'un héraldiste, M. André SOHY.

La définition héraldique du blason de Sonnaz est :

« Écartelé au sautoir de gueules chargé d'une épée et sa gaine d'or ; chef et pointe d'azur, chargés le 1^{er} d'un château d'or, la seconde d'une gerbe de blé d'or surchargée d'un pic de sable ; flancs d'or, le dextre chargé d'un héron de sinople à la vigilance de sable, le senestre d'un sanglier de sable passant sous une branche de châtaignier de sinople. »

Les positions de l'écu



Les explications du choix des divers symboles du blason sont les suivantes :

- **L'épée et sa gaine croisées** rappellent l'évènement extraordinaire dont fut témoin Saint François de Sales au lieu-dit « Le Grand Bois » à Sonnaz ; son cheval trébucha à trois reprises et, dans leur chute, son épée se détacha et fit avec la gaine la figure de la croix. Elles symbolisent également la bravoure des Sonnaziens qui de tout temps ont toujours su prendre les armes pour se défendre.
- **La tour** symbolise le château de Sonnaz et les autres places fortes sises sur le territoire de la commune.
- **Le sanglier** est le symbole de l'emblématique gaulois ; il représente non seulement la fureur et la brutalité en cas de danger, mais aussi le courage et l'impétuosité.
- **Le héron**, souvent présent dans les marais de la commune, symbolise la vigilance car selon la tradition, il veille en tenant une pierre dans sa patte droite qu'il laisse tomber dans l'eau à la moindre alerte pour prévenir ses congénères.
- **La gerbe de blé** illustre l'activité agricole traditionnelle de la commune.
- **La branche de châtaignier** rappelle qu'au Moyen-Âge existait une immense et profonde forêt de châtaigniers, propice au secret.
- **Le pic de mineur** rappelle que des filons de lignite furent exploités à Sonnaz jusque dans les années 1940.

Quant aux couleurs, en voici les significations :

- **Le jaune (or)** signifie la joie, la justice, la noblesse, la richesse, la chevalerie, la pureté, la constance, le soleil, le feu.
- **Le bleu (azur)** signifie le ciel, la loyauté, la beauté, la victoire, la persévérance, la vigilance, l'air, la paix, la quiétude.
- **Le rouge (gueules)** signifie le sang, la justice, l'amour, la vaillance, la fureur, la hardiesse, la colère, le courage, le feu.
- **Le noir (sable)** signifie la terre, le deuil, la douleur, la sagesse, la prudence, l'honnêteté, la modestie.
- **Le vert (sinople)** signifie la charité, l'espérance, l'honneur, la courtoisie, l'abondance, la terre, la primordialité, la liberté.



Voisins vigilants : INFOS MUNICIPALES

Qu'est-ce que « *Voisins Vigilants* »

Il s'agit d'un dispositif mis en place par les mairies, à Sonnaz depuis mai 2015, qui permet aux Sonnaziens l'échange d'informations importantes et le signalement de quelque chose d'anormal par sms ou par email via une plateforme.



Comment *s'inscrire à ce dispositif* ?

C'est très simple : il suffit d'aller sur le site voisinsvigilants.org dans la rubrique s'inscrire en haut à droite de l'écran et compléter les champs (noms, prénoms, ...).

Comment *fonctionne le dispositif* ?

Si vous constatez un comportement anormal dans votre voisinage : un démarchage dans une maison vide, un véhicule que vous n'avez pas l'habitude de voir et qui rôde dans le quartier, un chien errant, ...

Connectez-vous à votre compte voisinsvigilants.org et envoyer un mail ou sms. L'ensemble de la communauté inscrite recevra une alerte immédiatement. **Aujourd'hui, 168 foyers sont déjà inscrits à ce dispositif.**

Pour une journée, un week-end ou des vacances paisibles, pensez **Voisins Vigilants.**

Sonnaz' Art



Un don, une passion, des doigts de fée, ...

*Venez exposer vos créations **dimanche 24 octobre 2021** !*

INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX !

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Tél. : _____

Votre talent : _____

E-mail Mairie : mairiedesonnaz@wanadoo.fr

Tél. 04 79 72 00 32

Suite à votre inscription, nous prendrons contact avec vous début septembre.



On dit souvent que les murs ont des oreilles... Eh bien c'est vrai !!! Notre école écoute depuis fort longtemps, mais les évènements sanitaires de cette année l'ont profondément chamboulée et Dame Ecole avait besoin de vous en faire part.

Nous étions en hiver, 2020 venait de pointer son nez...

Quelle plaisir de retrouver tous ces chérubins en janvier, après ces fêtes de Noël qui ont fait scintiller de joie les yeux des enfants et rosir le teint de ceux qui sont allés aux sports d'hiver ! Certes, une menace commence à planer, mal définie, mais pour l'heure ma cour de récréation résonne de joyeux cris et babillages...

22 février : 15 jours de repos...ce sont les vacances d'hiver... le temps pour moi d'un bon nettoyage pour accueillir les « petits démons » dans de bonnes conditions début mars.

Quel retour ?

17 mars : le silence s'abat sur mes épaules. Plus de cavalcades, de bousculades. Des semaines qui s'éternisent, à contempler ces tables d'écolier désertées, ces crayons inoccupés, ces tableaux immaculés... Dehors, les oiseaux chantent, le soleil rayonne, je transpire (jamais période de confinement n'aura été aussi ensoleillée !) mais surtout je déprime, abandonnée.

11 mai : il paraît que le confinement est levé. Mais où sont passés mes petits ? Quand reviendront-ils ? On me scotche le sol de maintes bandes jaunes, entrave mes couloirs de barrières disgracieuses, m'asperge de produits agressifs... Des équipes arpentent consciencieusement mon domaine, mesurent, tracent des axes de circulation...J'entends dire que c'est le « protocole sanitaire COVID ».

14 mai : les enfants sont enfin revenus aujourd'hui, par petits groupes, plus silencieux qu'à l'ordinaire, moins expansifs, surveillés de près par des professeurs des écoles masqués. Eux aussi semblent déboussolés et essaient d'appliquer au mieux les consignes transmises par leur ministre, tout en prenant en compte avec le plus grand sérieux leur mission éducative. J'entends parler de présentiel, de distanciel ?! Les enfants ne se croisent pas, ne mangent plus tous ensemble à la cantine ; ils ne peuvent plus se faire de bisous comme avant, même jouer comme avant...J'ai toujours été très propre, mais là, je n'ai jamais été autant astiquée, ripolinée, décapée tous les soirs.

Cahin-caha, l'année scolaire s'achève. Les enseignants retrouvent leurs effectifs. Tout est bizarre. Il n'y a pas de fête des écoles... plus de goûters d'anniversaire... la boum des CM2 a dû être annulée, laissant ces futurs collégiens bien tristes. A la sortie, on chahute moins avec ses amis car les parents passent moins de temps à la grille de l'école.

2 septembre : c'est la rentrée, jour que j'attends avec tellement d'impatience car je me suis languie des enfants pendant ces deux longs mois d'été. Ohhh ! Tous les adultes sont masqués !

Les élèves sont encore plus nombreux que l'année dernière (227 contre 213 en septembre 2019). Aussi il a fallu m'écarter, m'allonger... J'ai dit au revoir avec regret à la bibliothèque qui a dû partir dans le bâtiment de la Mairie. J'aimais son ambiance feutrée, l'odeur des livres, la discrétion studieuse des personnes qui venaient emprunter des ouvrages, le doux murmure lors des séances de contes...Mais ma mission est avant tout d'accueillir de futurs petits savants, alors cet espace libéré a été aménagé en nouvelle salle de classe pour Grande section/CP. Une équipe enseignante, en partie renouvelée et masquée, encadre avec bienveillance ces chers petits.

Ramassage scolaire, cantine, garderie du matin et du soir, étude, ont repris. L'équipe des ATSEM s'est étoffée. Je savoure ces semaines de bonheur, de vie, de cris, de rires... enfin revenues mais tout de même dans la retenue. Pour combien de temps ? Car la menace est toujours là, entraînant l'abandon de tous les moments de fête que je vivais devant moi, sur la place du village.

2 novembre : j'avais bien raison d'être inquiète. D'un seul coup, un vent de folie s'est abattu sur notre République. Samuel Paty, enseignant d'Histoire Géographie, est lâchement assassiné...A Nice, des fidèles sont tués dans leur église...Et en même temps, notre pays doit se reconfiner car l'infection à la COVID-19 gagne du terrain... Aujourd'hui, jour de rentrée de vacances de Toussaint et d'hommage, je vois revenir tous les enfants d'Elémentaire avec un masque sur le nez. Les yeux de certains pétillent. Rêvent-ils encore ? Ont-ils peur, ou sont-ils résignés comme beaucoup d'adultes ? J'entends de nouveau les mots « protocole sanitaire », « gestes barrières », « distanciation », « pas de brassage »... La cour s'anime un peu le temps des récréations, seul îlot de vie au milieu d'un Chef-lieu déserté, puis c'est le silence.

Tout cela va-t-il s'arrêter un jour ?



Bienvenue à l'École de Sonnaz



À la maternelle

Du côté des petite et moyenne sections, après les quelques pleurs des premiers jours, les enfants commencent à prendre leurs marques pour devenir élèves. Pas facile cette rentrée, on se croirait au Carnaval avec tous ces adultes et ces enfants masqués !

Mais on apprend en jouant et en manipulant : puzzles d'encastrement, algorithmes avec les colliers de perles, mathœufs, jeu des Dragonneaux... Que c'est amusant !!!



Mais tout de même, il faut que l'on vous raconte...

Les maîtresses sont un peu distraites : elles arrachent les dents du loup ou encore les écailles des poissons et nous demandent de les refaire... Heureusement que nous sommes là pour les aider !



Spectacle sur notre thème des sorcières

Les maîtresses ont décidé de travailler sur le thème des sorcières. Elles pensaient sûrement nous effrayer, mais même pas peur !

Nous avons pu assister à un spectacle dans la salle d'évolution à la fin du mois de novembre intitulé « **Les sorcières, ça n'existe pas !** » Un vrai régal pour petits et grands !



Cycle rollers

Côté sport, nous avons débuté un cycle rollers. Pas facile de se déplacer avec ces « chaussures si particulières ». **Ça glisse, ça glisse ! Ouh la la !**





Monsieur Roger Gandet

Roger Gandet est décédé le 10 septembre 2020. Il habita toute sa vie la commune qui l'a vu naître en 1938 dans la ferme familiale, où il grandira avec son frère Jean et sa sœur Madeleine au village de Ragès.

Roger Gandet exerça des fonctions municipales pendant 36 ans, tout en assurant le travail sur l'exploitation maraîchère familiale, avec une implication quasi permanente dans la marche quotidienne des affaires de la commune. Elu en 1965, il entra au conseil municipal du maire François Jarret. En 1977, il est élu maire et, pendant 18 ans, secondé par trois adjoints, Christiane Ramella, André Loffre et Daniel Nicoud, il conduisit différentes équipes municipales dans un esprit constructif et éloigné de tout sectarisme. En 1995, il céda sa place de premier magistrat à Gérard Duval, devenant son 1^{er} adjoint.



Durant toutes ces années, il a travaillé avec rigueur, objectivité, clairvoyance et anticipation pour assurer un développement maîtrisé de la commune et préserver sa ruralité, soucieux des générations futures pour leur assurer un territoire de vie sain et authentique. Il a œuvré pour sauvegarder l'identité de la commune, mais aussi pour promouvoir et adhérer au développement de l'intercommunalité.

Tous les habitants de Sonnaz bénéficient encore aujourd'hui de nombreuses réalisations entreprises pendant ses trois mandatures, parmi lesquelles le renforcement du réseau d'eau potable, la création du réseau des eaux usées, la mise en souterrain des réseaux EDF et Telecom dans de

nombreux villages, la construction de l'école maternelle en 1986, la création de la halte-garderie et du restaurant scolaire en 1991, la restauration de l'intérieur de l'église St Donat, la réalisation des deux courts de tennis, l'aménagement du presbytère, la création de la zone d'activités Savoie Hexapole, la mise en place du transport scolaire pour les enfants de l'école.

C'est au début de son premier mandat que le maire Roger Gandet et l'équipe municipale ont développé le bulletin d'informations communales, la communication et l'information constituant pour eux un des rouages essentiels de la vie collective, échos de leur disponibilité et de leur accessibilité.

Sens de l'intérêt général, rigueur et sagesse sont les mots qui caractérisent l'action municipale de Roger Gandet.

Roger Gandet aimait la nature et faire de longues randonnées en montagne.

A l'heure de la retraite, il adhéra au Comité Local de La FNACA, partageant avec ceux qui ont passé des années de leur jeunesse en Algérie des souvenirs douloureux de cette page d'histoire de France.

Il était aussi membre du Club des « Bienheureux » affilié à la Fédération Départementale des Aînés Ruraux aujourd'hui Génération Mouvement, club créé en 1983 à l'initiative et avec le soutien de la municipalité.

*Une vie bien remplie
au service des autres.*



Bibliothèque municipale de Sonnaz

BIBLIOTHÈQUE



L'année 2020 a été bien perturbée, comme pour beaucoup d'autres activités culturelles ou associatives.

Nous avons démarré 2020 avec un programme ambitieux d'animations, mais la COVID est venue mettre un terme à tout cela. Contraints de fermer la bibliothèque en mars, nous n'avons ré-ouvert que le 6 juillet lorsque toutes les conditions sanitaires requises pouvaient être respectées.

Mais nous n'étions pas au bout de nos peines, car pour faire face à une augmentation importante d'inscriptions en maternelle, la Mairie a dû récupérer notre local afin d'y créer une classe supplémentaire ! Nous avons donc déménagé dans de nouveaux locaux, au-dessus de la Mairie. Cette installation, même si elle est provisoire, devrait durer quelque temps... Alors, venez nous rendre visite et découvrir ces nouveaux locaux !

Voici un bref aperçu de ce que l'on propose :

Les prêts

La bibliothèque municipale, gérée uniquement par une équipe de bénévoles, vous permet d'accéder **GRATUITEMENT** au prêt d'ouvrages en tous genres : romans, documentaires, BD adultes ou jeunes, mangas, albums pour les enfants. Nous avons aussi des livres en gros caractères, des CD et des DVD.

Vous pouvez emprunter 5 romans et 6 albums/BD et 2 CD/DVD à chaque visite.

Vous avez des envies particulières ? Vous pouvez aussi nous soumettre un auteur, un titre, un sujet, s'ils sont disponibles à Savoie Biblio ; nous vous les commanderons (délai mini un mois).

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer jusqu'à nos locaux (pour des raisons de santé), nous assurons le portage à domicile d'ouvrages que vous choisissez au préalable en ligne ou que nous sélectionnerons pour vous. Contactez-nous par mail ou lors des permanences au téléphone.

Le festival du premier roman

Nous reconduisons cette année encore le comité de lecture « **Festival du premier roman** ». C'est une dizaine de romans qui seront découverts et jugés par nos lecteurs participants, dont l'avis contribuera à la décision finale du choix des meilleurs « premiers romans ».

Les animations

Toute l'équipe travaille sur un programme d'animations varié afin de satisfaire tous les goûts. N'hésitez pas à venir nous parler de vos souhaits et de vos passions. La bibliothèque est avant tout un lieu d'échange : venez partager avec nous

vos passions. Activité manuelle et/ou créative, jardinage, souvenir de voyages, musique, danse, culture d'autres horizons... Contactez-nous pour le programmer !

En décembre, nous vous avons proposé des « livres cadeau » qui vous permettaient de découvrir « en aveugle » des livres coup de cœur. Ensuite, le 24 janvier, un intervenant de Grand Chambéry est venu nous parler de la gestion des déchets. Le 8 février, ce fut un atelier tricot pour débutants... Et malheureusement la rencontre philosophique sur le thème de la bêtise prévue en mars a dû être annulée.

Pour l'instant, nous n'avons pas encore repris les animations, nous vous en informerons sur le site de la bibliothèque dès qu'elles reprendront.

Les bénévoles

Une équipe d'une dizaine de bénévoles anime la bibliothèque ; si vous souhaitez nous rejoindre, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir !

Cette année, trois nouveaux bénévoles ont suivi la formation « les bibliothèques aujourd'hui » et une personne a suivi la formation initiale complète. Ces formations, assurées par Savoie Biblio, permettent aux bénévoles de proposer une prestation de qualité lors de l'accueil du public, mais aussi dans les activités de gestion du fond documentaire, du choix de nouvelles acquisitions, d'organisation des animations.

Renseignements & Contact

E-mail : biblio.sonnaz@gmail.com





Les Naissances 2020



Evie LIRON
née le
27 décembre
2019



Lise SAINT-BONNET
née le
5 janvier



Valentina NAVARRO
née le
16 mars



Joachim CORREIA
né le
19 août



Elliott WUNDERLICH
né le
28 mars



Lina RICHARD
née le
16 septembre



Clémence Sulpice
née le
14 novembre



Jules RINCHET, né le 16 janvier

Lou APPREDERISSE, née le 23 janvier

Théo BOSCARATO, né le 25 janvier

Mathéo ROULLON, né le 6 février

Eleana NORBERT-MESUREAU, née le 28 février

Youcef BOUKERCHE, né le 8 mars

Loïs KLOUCHI, né le 7 avril

Jade DESCAMPS, née le 11 juin

Lilian MARTINET, né le 13 août

Emmy BOULANGEAT, née le 20 octobre

Siloé GUYOT, née le 17 novembre

Lisandro HEN, né le 9 décembre



Les Mariés de l'An 2020



Melle Sylvie DUTERTRE-LADURÉE
& M. Vincent DAUFRESNE
le 20 juin



Melle Amandine GRAVIER
& M. Nicolas PIN
le 4 juillet



Melle Manon ORIOL & M. Alexis WAHL
le 27 juin



Melle Laurence SCIARDIS
& M. Jérôme BACHURSKI
le 19 décembre

...Et aussi :

Melle Typhaine BUISSON
& M. Florian DEREYMEZ
le 25 juillet

Melle Clémence PROVENT
& M. Laurent MOUCHET
le 10 octobre

Ils nous ont quittés

- Mme ROCHAIX Josiane, 3 janvier
- M. LALLAZ Marcel, 6 février
- M. GONNET Roger, 28 février
- M. GLOCK Michel, 2 mars
- M. ARQUILLIERE Denis, 10 mars
- M. GROS François, 15 mars
- M. DORNEL Philippe, 5 mai
- Mme REYNAUD-CHAPPAZ Gisèle, 7 mai
- M. ROCHAIX André, 12 mai

- Mme CHAIX Bernadette, 16 juin
- M. MESSIN Jean-Pierre, 26 juin
- M. VERENNE Roland, 28 juillet
- Mme GEORGES Marie-Jeanne, 24 août
- M. GANDET Roger, 10 septembre
- Mme JARRET Marie, 29 octobre
- M. REY André, 13 novembre
- M. EXERTIER Georges, 16 novembre
- Mme JEGOUREL Christiane, 5 décembre



Liste des Associations Communales



NOM DE L'ASSOCIATION	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
ACCA	Stéphane PIERA	06 26 53 40 91	steph73.tug@akeonet.com
AINÉS RURAUX "LES BIENHEUREUX"	Ginette JANEX	04 79 54 35 13	adte.ginette@orange.fr
AIRSOFT TEAM 73 AVENTURE	Gaëtan BLAISE	06 88 15 15 84	ataairsoft@yahoo.fr
APES	Anne GRAGLIA	06 60 06 79 59	apesonnaz@gmail.com
ANCIENS POMPIERS	Gilbert JACQUIER	06 61 63 73 61	jac73.gilbert@gmail.com
ASSOCIATION PAROISSIALE <i>Contact Association Paroissiale</i>	Angèle VARON Geneviève PORNON	04 79 71 95 99	gepornon@yahoo.fr
CLASSE 56/59	Joëlle OGEZ	09 50 61 60 35 06 74 50 02 06	jpogez@yahoo.fr
COMITÉ DE JUMELAGE	Sophie JACQUIER	06 85 84 73 97	jacquier.sophie73@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES	Gilbert JACQUIER	06 61 63 73 61	jac73.gilbert@gmail.com
E.S.V.V. FOOT	Pascal ELHOMBRE		pascal.elhombre@orange.fr
FAR-WEST DREAM	Nadine GIROUD	06 75 39 19 42	farwestdream73@gmail.com
FNACA	Roger RASSAT	04 79 72 01 92	
KARATE CLUB	François BUISSON	04 79 72 21 83	buisvaly@yahoo.fr
KASSOUMAI	Herlain GRONDIN	04 79 72 09 06	kassoumai73@yahoo.fr
LES Z'AMIS BOULISTES SONNAZIENS	Louis VAREANO	06 88 97 12 51	lounise@sfr.fr
LES ANNÉES PLAISIR	André DIDIER	06 23 12 07 63	lesanneesplaisir@orange.fr
LES FONDUES DE LA POLE	Cécile GRAVIER	06 70 12 39 03	lesfonduesdelapole@gmail.com
LES Z'ÉLÉPHANTS VOLANTS	Daniel GONDOUIN	06 80 40 49 08	president@zeleph.com
LA CABANE DES P'TITS SAVOYARDS <i>Maison d'Assistants Maternels</i>	Léa SUISSE Maëva HEUREAUX	06 70 74 81 32 06 23 32 19 31	la.cabane.des.ptits.savoyards@gmail.com
SAM'PHI <i>Intervenant Sam'Phi</i>	Christine DOSSETTO Philippe YVARS	06 88 45 47 07	recreasports@gmail.com philippeyvars@yahoo.fr
SONNAZ MELODIA	Natacha FREGONESE	06 64 21 27 83	sonnazmelodia73@gmail.com
TENNIS	Rodolphe BUCHOT	06 01 22 97 05	sonnaztennis@gmail.com
UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI	Fanny DONOSO	09 86 66 79 06	donosofanny@yahoo.fr
UNION BOULISTE SONNAZ-MÉRY	Dominique EYRAUD	06 87 39 90 87	dominique-eyraud@wanadoo.fr
VANNERIE	Eliane BEYVIN	04 79 72 07 22	rogereliane@orange.fr
YOGA	Emilie TESSIER	06 65 16 30 06	emilie.tessier@free.fr

MOUCHET CHARPENTE
Alexandre MOUCHET

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Réfection de couverture
- Ossature bois
- Pose de Velux®
- Démoussage

Depuis 1953
à votre service...

Tél. 04 79 69 60 47
06 75 51 15 04

contact@charpentemouchet.com
www.charpentemouchet.com

Charpente Mouchet
152, rue Commandant Bulle
73000 Chambéry-le-Vieux

MAURO SAS

GÉNIE CIVIL • BÂTIMENT • TRAVAUX PUBLICS

125, rue du Père Eugène - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tél. 04 79 25 10 32 - Fax 04 79 25 96 15
info@mauro-btp.com - www.mauro-btp.com

Le GYPAËTE
Bar Tabac Restaurant

Chez Viviane et Benoit

04 79 72 27 11

724 route d'Aix les bains 73000 SONNAZ
www.lagypaete.fr

EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

afaq
ISO 9001
ISO 14001
Qualité
Environnement
AFNOR CERTIFICATION



Amicale des Années 56 à 59 de Sonnaz

Notre association s'adresse aux Sonnaziennes et aux Sonnaziens nés entre 1956 et 1959, et à leurs conjoints.

Notre objectif : se retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs.

► Samedi 18 janvier 2020

Assemblée générale de notre association, notre bureau est reconduit :

- Présidente : **Joëlle OGEZ**
- Trésorière : **Martine ZANCANARO**
- Trésorière adjointe : **Denise HUGONNIER**
- Secrétaire : **Geneviève SENTOU**
- Secrétaire adjoint : **Henri BRUNIER**

► Week-end des 22 et 23 février 2020

Aux Saisies, le chalet Arc-en-Ciel nous accueille. Samedi ski pour une partie avec un magnifique temps, fin de journée commune au chalet avec apéro, repas, belote. Dimanche, direction le Mont Clocher, une très belle marche dans la neige sous un magnifique soleil. Une bien belle journée.

► Il était prévu des sorties

Le vendredi 27 mars, au E-Bowling suivi d'un repas au Cap à La Motte-Servolex, de même que le 25 avril aux thermes Chevalley : ces sorties ont été annulées suite au confinement.

► Samedi 27 juin 2020

Notre barbecue à la zone du Pomaray. Moment attendu avec plaisir, merci à nos cuisiniers qui nous ont régales. Merci à tous, le comité des fêtes pour le prêt du matériel, merci à ceux qui se mobilisent pour que cette soirée soit une belle réussite.

► Dimanche 13 septembre 2020

Nous pensions être actifs pour la 3^{ème} année, en tenant la buvette. Suite à la réunion de préparation, nous apprenons que la fête du village est annulée cette année par principe de précaution.

► Week-end en Haute-Savoie les 18/19/20 septembre 2020

Départ le vendredi, arrêt à l'Abbaye de St-Jean d'Aulps, direction le gîte en passant par les gorges du pont du Diable. Arrivée et soirée au gîte à Thollon les Mémises.

Samedi, départ pour une croisière sur le lac Léman avec visite du Jardin de l'eau du Pré curieux. Pique-nique près du château St Michel d'Avully et visite, retour et souper au gîte pour une soirée festive car nous fêtons les 30 ans de notre Amicale.

Dimanche, départ pour une randonnée, suivie d'un pique-nique au gîte, pétanque, belote, Chromino et retour. Excellent week-end sous le soleil et plein de bons moments.

► Samedi 21 novembre 2020

Repas de fin d'année annulé suite au confinement.

► Samedi 5 décembre 2020

Nous souhaitons participer au téléthon avec la préparation du vin chaud si les conditions sanitaires le permettaient.



► Les P.S.S. (promenade sans stress) de cette année ont bien fonctionné

En passant par les cascades de Jacob-Bellecombette le 7 février ou la Croix des Bergers le 13 mars.

Reprise le 5 juin avec une boucle sur Monthoux et dégustation de leur vin, le 22 juillet le long du lac par Le Bourget jusqu'à Hautecombe, le 11 août au fil du Cozon en Chartreuse, le 11 septembre les cols de St Michel et du crucifix par St Sulpice et le 9 octobre dans les vignes de Chignin pour les couleurs d'automne.

Les promenades du 6 novembre et 4 décembre sont à définir. Nous partageons de belles ballades dans notre région.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux venus et n'hésitez pas, si vous voulez nous rejoindre, à contacter :

- Joëlle OGEZ au **09 50 61 60 35**
- Geneviève SENTOU au **06 18 13 57 31**





Mouvement "Les Bienheureux"

Activités en 2020

Ce fut une année compliquée pour tous mais d'autant plus pour nous, personnes à risques. Nous avons pu faire notre **Assemblée générale** en janvier et notre **repas choucroute** en février. Nos réunions bimensuelles se déroulèrent jusqu'à mi-mars puis tout rassemblement fut suspendu.

Avec la recrudescence de l'épidémie en septembre, nous avons opté pour la prudence et n'avons pas repris nos rencontres en attendant des jours plus sereins. Nous sommes bien conscients que ces dernières sont très appréciées de tous mais avons voulu éviter tout risque de contaminations.

Espérons que 2021 sera plus propice à nos retrouvailles et au bien-être de tous. Patience et précaution seront avant tout nos priorités, en souhaitant que la situation évolue favorablement dans les meilleurs délais.

*Nos chers disparus*

Début janvier **Josiane ROCHAIX** nous quittait. Malgré sa maladie, elle demeura toujours gaie, combative et nous eûmes le plaisir de la voir parmi nous en octobre 2019 pour le repas des 80 ans.

A l'automne, **Marie-Jeanne GEORGES** partit elle aussi pour l'au-delà. Avec Eugène, ce furent de fidèles participants aux rencontres du Club. Mais son état de santé la contraignit à rejoindre les Clématis.

Peu de temps après, la surprise nous saisit à l'annonce du décès de **Roger GANDET**, personne discrète qui fut, avec Mlle Ramella et Jacques Michel, à l'origine de la création du Club.

Enfin début novembre, ce fut **Georges EXERTIER** que Dieu rappela à Lui. Assidu à nos réunions, au vu de sa proximité de la Salle du Crêt, il était notre « transporteur » de jeux.

Nous nous associons à la peine de leurs familles et leur adressons nos chaleureuses pensées.





Comité des Fêtes de Sonnaz

Bilan de l'année écoulée pauvre en événement

Assemblée générale

le vendredi 6 mars 2020.

Merci à la municipalité pour la subvention accordée.

Concours de belote le samedi 7 mars 2020.

Cette année, pas de fête de la musique ni de fête du village.

Nous espérons participer au Téléthon,

dans le respect des mesures imposées : pas de buvette ni repas pris sur place, etc.

Je renouvelle mon appel aux bénévoles qui pourraient donner un peu de temps pour les diverses manifestations.

Prenez soin de vous et à l'année prochaine !

Le Président

Association des Anciens Pompiers de Sonnaz



Jeudi 23 janvier 2020 :

Assemblée générale

- Rapport moral et financier
- Verre de l'amitié
- Sortie au restaurant

Merci à la municipalité pour la subvention accordée.

Samedi 11 juillet 2020 :

Repas "Les pieds dans l'eau"

Pas de matafans cette année.

Rendez-vous l'année prochaine !



Un Toit pour Nancagua



L'association sonnazienne « *Un Toit pour Nancagua - CHILI* » est née en avril 2010, suite au tremblement de terre du 27 février 2010 qui a dévasté la zone centrale de ce pays.

Depuis 2010, notre association continue d'organiser ou de participer à des événements qui génèrent des fonds destinés aux habitants les plus démunis de Nancagua, ou pour soutenir des projets précis choisis avec le concours des services sociaux de la municipalité locale. En 2020, notre activité s'est vue considérablement réduite à cause des restrictions en vigueur.

Nous avons néanmoins participé au Marché des Continents au Parc du Vernay à Chambéry, le 12 septembre 2020, où nous avons tenu un stand pour représenter notre association, donné des renseignements aux personnes intéressées, et vendu un peu d'artisanat chilien.

Le Chili a lui aussi été très touché par la pandémie, et nous voulons continuer à accompagner les personnes les plus nécessiteuses de Nancagua dans cette épreuve.

Nous tenons à remercier la Mairie de Sonnaz qui met toujours à notre disposition une salle pour nos réunions, et qui nous accorde une subvention tous les ans.

Nous remercions également les généreux donateurs de lots grâce auxquels nos lotos connaissent un vif succès.



Nous espérons que 2021 nous permettra de reprendre notre organisation habituelle, avec un loto et une soirée dansante latino.

Pour tout renseignement

Madame Fanny DONOSO - 09 86 66 79 06
180, montée des Moulins - 73000 SONNAZ

FNACA de Sonnaz

Rapport d'Activité 2020

La situation actuelle, due à la pandémie du « covid 19 », nous oblige à modifier la vie de notre Association d'Anciens Combattants.



● 13 Janvier 2020 :

- Assemblée générale le matin de 10h à 11h30.
- 12h apéro avec les épouses, suivi d'un délicieux repas.

● 19 Mars 2020 :

Annulation de la cérémonie au monument et du repas prévu à Voglans à cause du « covid 19 ».

● Cérémonie du 8 Mai :

Présence seulement des portes-drapeaux Maurice ROCHAIX et Gabriel CHAIX.

Nous déplorons les décès de :

Laurent ROULET, François GROS, André BESSON, André ROCHAIX et Roger GANDET.



Entente Sonnaz Viviers Voglans

La saison de l'ESVV s'est terminée en queue de poisson à la trêve du mois de décembre pour cause de COVID 19.

Entre temps, notre voisin de l'AS TRESSERVE nous a demandé de l'aide car il perdait son terrain de football et il était impensable qu'il n'y ait plus d'activité football sur cette commune.

Nous avons donc entamé un projet de fusion des 2 clubs. Celui-ci est en train d'aboutir à la naissance d'une nouvelle entité ; elle se nommera le FC SUD LAC et regroupera les communes de VOGLANS-VIVIERS-SONNAZ-TRESSERVE.

- Les seniors de l'ESVV ont encore vécu une demi-saison difficile et décevante malgré le maintien de l'éducateur **Mr Gilles PINCEMIN**, ce qui augurait d'espérer de meilleurs résultats sportifs pour sa 3^{ème} année.
- L'équipe fanion finit 8^{ème} sur 12 équipes avec 1 match en retard et la réserve a fini à la 9^{ème} place sur 10 avec 3 matchs en retard.
- Concernant les jeunes, la saison a été satisfaisante à tous les niveaux.
- Une équipe d'une vingtaine de vétérans pratique le foot loisir assez régulièrement le vendredi soir ; ils se sont plus impliqués dans le club cette année.
- L'ESVV compte aussi sur ses 2 arbitres : 1 arbitre jeune seniors (Millera Ferriz Marvyn) et 1 arbitre « jeune » (Xavier Capilliez). **Xavier Capilliez a officié en Ligue. Millera Ferriz Marvyn a officié en district** et je n'ai que de bons retours par la commission des arbitres.

L'ESVV doit donc organiser de nombreuses manifestations (sportives ou extra-sportives), solliciter et fidéliser des sponsors pour faire face à ses dépenses de fonctionnement.

Cette saison a été difficile, nous avons dû annuler les manifestations qui étaient prévues au mois de juin et sûrement celles de la saison prochaine si le Covid 19 perdure.

La saison prochaine, le tarif des licences n'évoluera pas et un tarif préférentiel sera appliqué pour les licenciés de la saison dernière qui renouvelleront celle-ci.

Manifestations du club de l'ESVV

Comme les saisons précédentes, l'ESVV a organisé des manifestations sportives et extra-sportives pour financer le fonctionnement du club.

- **Novembre** : un loto a été organisé pour la 4^{ème} fois, avec une légère diminution de participation.
- **Décembre** : l'organisation du réveillon du 31 décembre a été un succès.
- **Janvier** : le 3^{ème} tournoi FIFA organisé par les jeunes du club a été annulé.
- **Février** : la vente de diots polente a eu un succès moyen dû aux conditions climatiques difficiles ; pour le tournoi de belote organisé par nos vétérans, le succès a été au rendez-vous.
- **Juin** : le concours de pétanque organisé en mémoire de notre regretté Pepette et le tournoi catégories de U6 à U9 ont été annulés pour cause de COVID 19.

Toutes ces manifestations sportives et extra-sportives seront peut-être reconduites si cela sera possible pour la saison 2020/2021.

P. ELHOMBRE
Président ESVV



www.esvv.footeo.com



Comité de Jumelage



L'objectif d'un comité de jumelage est de créer des liens d'échanges et de coopération entre deux communes et leurs citoyens.

Il entend favoriser l'amitié, la connaissance mutuelle et le dialogue interculturel pour la paix.

Il a pour vocation d'être l'interlocuteur privilégié de toutes les actions d'échanges entre les villes jumelles dans les domaines culturels, sportifs, intergénérationnels, scolaires, ...

Le jumelage permet d'ancrer des échanges dans la diversité de traditions de cultures et de richesses.

Outil de découverte, facteur de mobilité, le jumelage crée de nombreuses occasions enrichissantes relationnelles et émotionnelles. C'est un pont de l'amitié par-dessus nos frontières.

Mais cette année, un fâcheux virus a semé une grande zizanie entre nos deux communes, et a mis à mal tous les super projets de rencontres, d'événements divers et variés que nous étions en train d'organiser pour se rencontrer en Italie, pour participer à la vie de la commune comme nous avons l'habitude de le faire et surtout pour maintenir les liens de toutes les familles de Graglia et Sonnaz.

Nous avons été inquiets et puis rassurés sur la santé de nos « jumeaux ». Chacun a pris des nouvelles, nous avons écrit, téléphoné, projeté de se voir une petite journée sans succès car bien trop risqué.

Malgré la difficulté, la tristesse de faire une pause forcée, nous continuons de jouer le jeu et d'être prudents pour tous.

Soyons patients et la fête sera encore plus folle et réussie la prochaine fois, dès que ce sera fini, CE TRUC.

Pourtant, en 2019 :

Nous avons réussi notre repas italien le 9 novembre 2019 à la salle du Crêt, 84 repas vendus, ***un excellent repas préparé par Bernadette et Jacqueline***, une participation des bénévoles pour la préparation et le rangement de la salle, tout cela dans une très bonne ambiance.



Lors du téléthon le 30 novembre 2019, notre fameux stand crêpes et la fin d'un périple de trois années de « pédalage » de Sonnaz à Graglia.

Les cyclistes sont arrivés à Graglia en fanfare sous les acclamations du fan club qui a encouragé les nombreux participants depuis 2017. La palme revient à Valentin et Jean-Luc qui n'ont pas lâché la pédale pour rejoindre nos amis de Graglia.



Bravo à VOUS TOUS de votre participation au téléthon.



Sonnaz-Graglia

Cependant, cette année :

Toujours **les trois cours d'italien** dispensés par « professeur Dino », notre professeur patient et très apprécié de tous. Trois cours vivants avec une douzaine d'élèves chacun, les lundi et mardi soirs et le mercredi matin, qui ont été stoppés le 15 mars, veille du confinement. A ce jour, ils n'ont pas repris et ne seront plus que deux le mercredi et samedi matin quand la fin de la crise le permettra.

Par chance, **le samedi 14 mars 2020**, nous avons imaginé une formule de rencontre des adhérents pour renforcer les liens : **des « saucissons en robe de pain »**, vendus en barquettes prêts à manger. **Cuits au four de Montagny** par nos boulangers expérimentés, les mêmes qui cuisent le pain pour le repas italien, le téléthon, la fête du village.



COS Tennis

Le COS Tennis a le plaisir d'accueillir petits et grands dès le printemps (mai-juin) et à l'automne (septembre-octobre).

Stéphane et Lucie, nos deux éducateurs, animent les cours de l'école de tennis les samedis de 9h à 11h pour la catégorie des 6-12 ans, puis enchaînent avec les cours pour adultes (2 sessions) de 11h00 à 13h00.

Des stages pour enfants sont également organisés à Pâques et début juillet pendant une semaine. Il suffit pour les enfants d'être équipés d'une raquette et d'une paire de tennis pour accéder aux 2 courts du COS Sonnaz.

Pratiquer le tennis à Sonnaz, c'est avant tout prendre plaisir à la pratique de la petite balle jaune, progresser et rencontrer de nouvelles personnes, quelquefois des voisins qui habitent au bout de la rue.

Coup d'essai réussi avec le temps, le petit apéro servi en même temps et les retours de cette expérience nous amèneront à renouveler l'opération bientôt.



Puis plus rien...

Pour l'année à venir, plusieurs projets sont en réflexion ; nous restons vigilants, prêts à faire vivre ce comité.

Comme à l'accoutumé, je tiens à remercier chaleureusement la municipalité qui est partie prenante de la vie de ce comité, les bénévoles sans qui il ne serait pas possible d'organiser nos événements et participations aux diverses manifestations du comité des fêtes de la commune.

Je renouvelle mon appel à bénévoles parmi les nombreux adhérents du comité.

Cette année particulière avec la crise sanitaire n'a pas rendu facile l'activité. La session d'automne a été annulée par prudence et nous espérons, le comité, planifier la nouvelle saison dans ce cadre magnifique des marais de Sonnaz à partir de début mai.



- Adhésion famille : 55 €/an
- École de tennis - 8 cours : 50 €
- Cours pour adultes - 8 cours : 50 €
- **Les adhésions sont ouvertes à l'année.**

Renseignements & Contact

Rodolphe Buchot au 06 01 22 97 05
E-mail : sonnaztennis@gmail.com





Association paroissiale de Sonnaz

L'association paroissiale de Sonnaz fait partie de la paroisse Saint François de Sales des Hauts de Chambéry.

Cette année, l'équipe de Sonnaz s'est agrandie avec de nouveaux habitants qui s'impliquent, par exemple Mesdames et Messieurs Canet et Tricaud. L'équipe de Sonnaz organise des célébrations : mariages, baptêmes, sépultures, et des messes à l'église ou en dehors de l'église :

- **Messe à la chapelle de Ragès en mai**
- **Messe à l'oratoire Saint François de Sales en juillet**
- **Messe lors de la fête du village en septembre**

Vous pouvez consulter les tableaux d'affichage à la porte de l'église et à la chapelle de Ragès.

Pour les baptêmes et les mariages, s'adresser directement au centre paroissial : **04 79 72 43 85**.

L'équipe des funérailles (*Xavier Barel, Hubert Putz, Louis-Marie Tricaud*) est prévenue par les pompes funèbres. Elle accueille et accompagne les familles.

Le groupe de lecture d'évangile, ouvert à tous, se réunit régulièrement. Se renseigner auprès d'**Agnès Bossaert : 04 79 72 46 77** ou de **Geneviève Pornon : 04 79 72 24 28**.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui installent la crèche à l'église, ce qui permet un rendez-vous avec les enfants pour le conte de Noël.

Nous remercions aussi Gaby Chaix et toutes les personnes qui entretiennent et fleurissent l'église.

Le projet de restauration de la chapelle de Ragès se poursuit.

Pour tout renseignement

- **Angèle Varon - Tél. 04 79 71 95 99**
- **Geneviève Pornon - Tél. 07 79 72 24 28**



Union Bouliste de Sonnaz-Méry

Comme pour toutes les associations, ce fut une saison raccourcie qui s'est offerte à nous cette année.

Pourtant bien engagée, elle a été suspendue en mars 2020, nous empêchant de disputer les divers championnats de Savoie qui nous tiennent tant à cœur.

Les joueuses et joueurs de SONNAZ-MÉRY ont pourtant répondu présents en juillet pour la reprise des entraînements.

Le bureau avait peur pour la nouvelle saison d'une grande diminution du nombre de licences au début de la saison 2020 / 2021 en septembre.

Cependant, les licenciés ont répondu présents et le nombre de licences pour la saison 2020 / 2021 sera le même que la saison dernière.

Souhaitons quand même que nous pourrions tous reprendre notre activité en début d'année 2021 pour nous retrouver et assouvir notre besoin de jouer.

Le bureau de l'Union Bouliste de Sonnaz-Méry remercie tous ses membres pour leur confiance et leur fidélité.



Salut Eric

Toujours en première ligne pour faire progresser l'association, pour former nos adhérents au jeu.

Au gré de tes concours, en équipe ou en famille, parfois gagnant, parfois perdant, mais toujours sportif et avenant. Beaucoup de joies, quelques déceptions, quelques engueulades aussi, la vie quoi.

Tu as gagné bien des rencontres mais cette partie là, c'est la maladie qui a été la plus forte.

Aujourd'hui, pas besoin de sacs ni de boules, seulement des mouchoirs pour essuyer nos larmes.

Tu vas nous manquer.



Association pour la restauration de la Chapelle de Ragès

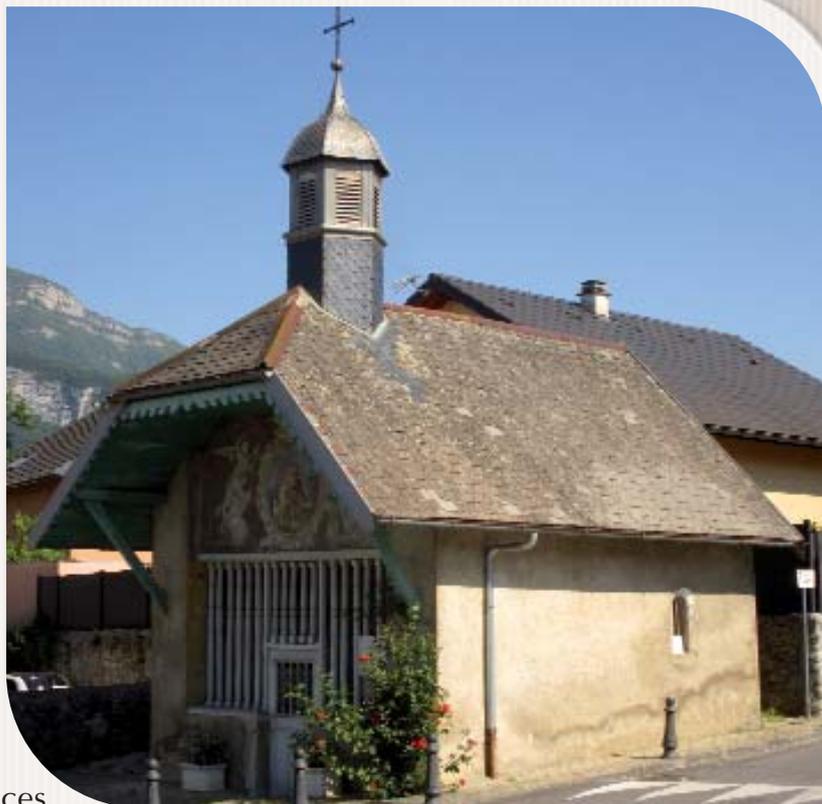
Cette année, nous avons avancé dans notre projet, faisant appel à des organismes reconnus.

Ainsi, nous avons rencontré **Monsieur Raffaelli, conservateur départemental du patrimoine**, qui est venu voir notre chapelle, nous donnant son opinion sur notre projet et de précieux conseils pour contacter différentes associations qui vont pouvoir nous guider, nous soutenir et nous permettre d'obtenir des subventions.

Nous avons donc eu un rendez-vous très fructueux avec « **La Fondation du Patrimoine** » dont les représentants se sont déplacés. Et nous allons contacter « **La Sauvegarde de l'Art Français** ».

Pour présenter notre dossier dans ces deux instances, il nous faut proposer un projet culturel (inclusion dans un circuit touristique ou autre) - pour ce faire, nous rencontrerons très prochainement Monsieur le Maire de Sonnaz - et un projet culturel pour lequel nous avons rencontré la responsable de la catéchèse de l'ensemble paroissial. Nous nous attelons à cette tâche afin de constituer un dossier complet.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour ce beau projet, notre association vous accueille très volontiers. Notre souhait est de redonner vie à la chapelle de Ragès en l'ouvrant aux Sonnaziens et au-delà !



SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE RAGÈS

Je fais un don pour la restauration de la chapelle de Ragès

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Mon don est de Euros

Chèque à établir à l'ordre de : **Association pour la restauration de la Chapelle de Ragès**

Je souhaite un reçu fiscal Oui Non

(ce don vous ouvre droit, si vous êtes imposable à une réduction d'impôts de 66 % du don)

Coupon à retourner avec votre don à :

Association pour la restauration de la chapelle de Ragès - 22 Chemin des Massettes - 73000 SONNAZ

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi dite Informatique et liberté), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent et dont nous sommes les seuls destinataires.



ACCA de Sonnaz

Présentation :

L'Association Communale de Chasse Agréée de Sonnaz, créée en 1968, compte parmi les 300 ACCA de Savoie, qui regroupent environ 7000 chasseurs. Association loi 1901 à but non lucratif, son financement est assuré par la cotisation des membres, la recette de l'activité « boudin à la chaudière », une subvention allouée par la Mairie de Sonnaz. Siège social à la Mairie de Sonnaz.

Mission des ACCA :

- Assurer une bonne organisation technique de la chasse.
- Favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage sur le territoire.
- Veiller à l'éducation cynégétique des membres.
- Assurer la régulation des nuisibles.
- Contribuer à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.

Le territoire :

L'ACCA est constituée sur les terrains chassables de la commune de Sonnaz et des terrains de la commune de Chambéry, secteur de La Croix Rouge. Une réserve de chasse, d'une surface minimum de 10 % du territoire, est aménagée.

Les membres :

- Les membres de droit de la commune, titulaires du permis de chasse, qui s'acquittent de la cotisation annuelle.
- Les statuts prévoient un nombre minimum de chasseurs étrangers à la commune.
- Pour la campagne 2020/2021, l'ACCA de Sonnaz compte 25 membres chasseurs.
- Les nouveaux titulaires du permis de chasse sont dispensés de cotisation la première année.
- Les étudiants bénéficient d'un demi-tarif.
- Tous les chasseurs de Sonnaz ont suivi une formation sécurité organisée par la Fédération Départementale de Savoie.

Une assemblée générale est convoquée une fois par an.

Composition du bureau :

- Président : Stéphane Piéra.
- Vice-Président : Michaël Bétiatio.
- Secrétaire : Roland Jayet.
- Trésorier : Jean-Paul Rédinier.
- Trésorier adjoint : Jean-Marc Berru.
- Un garde-chasse assermenté, Aurélien Curioz, s'assure de l'application de la police de la chasse, pour les chasseurs et les usagers du territoire.

Périodes de chasse :

(définies par arrêté préfectoral)

- Ouverture générale le dimanche 13 septembre, fermeture générale le dimanche 17 janvier.
- Jours de chasse durant cette période : lundi uniquement sanglier, mercredi, jeudi, samedi, dimanche, jours fériés.
- A la demande des agriculteurs, le Préfet de Savoie peut mandater l'ACCA pour des prélèvements de nuisibles, principalement le sanglier, hors périodes définies ci-dessus.

Animation organisée par l'ACCA :

(si les conditions sanitaires le permettent)

Le « boudin à la chaudière », à la salle des fêtes du Crêt, le dernier dimanche de janvier, avec pain de campagne et St Genix.

Nous contacter

- Les membres du bureau.
- La Mairie de Sonnaz qui transmet.





Association des Parents d'Elèves de Sonnaz

Pourquoi ?

Pour que l'école puisse organiser plus d'activités : patinoire, piscine, cinéma, ski, voyages

C'est qui ?

Des parents d'élèves bénévoles ! Tous les parents sont les bienvenus et peuvent nous contacter.

apesonnaz@gmail.com

Pour qui ?

Tous les enfants de l'école

Comment ?

En organisant des manifestations pour tous

Combien ?

En 2020, l'association a reversé **10 000 €**

Quand ?

- ◆ **Le 6 décembre :** Ventes à emporter Diots/gratin, sapins, chocolats.
Uniquement en prévente.
- ◆ **En mars :** Chasse au trésor dans tout le village.
- ◆ **En mai :** Vide grenier.
- ◆ **En juin :** Kermesse.



Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus, et continuent de nous soutenir !



Nous contacter ? 06 60 06 79 59

Consulter notre page Facebook :



« APES Association des Parents d'Elèves de Sonnaz »





Sonnaz Mélodia

Chanter ensemble dans un chœur reste toujours un moment de bonheur et de sérénité.

Mais pour arriver à tous chanter correctement une mélodie à quatre voix, il nous faut beaucoup de répétitions hebdomadaires et pas mal d'efforts. Notre chef de chœur **Patrice RIMET** a une patience presque infinie pour arriver à tous nous coordonner. Qu'il en soit encore remercié dans ce résumé de la saison 2019-2020.

Cette saison a démarré sur les chapeaux de roues début septembre car un premier rendez-vous était fixé début octobre.

En effet cela faisait longtemps que le projet était dans l'air :



Ensuite nous avons donné un concert de Noël début décembre dans l'église de Sonnaz qui a permis de satisfaire deux demandes : **agrémenter le marché de Noël organisé par les parents d'élèves et collecter de l'argent pour le téléthon.**

Quand on peut aider... Pourquoi se priver de chanter ?

La suite est moins réjouissante puisqu'un petit virus nous a chamboulé notre fin de saison (*arrêt des répétitions, stage de printemps annulé, pas de concert en juin*). Nous n'avons toujours pas de répétitions hebdomadaires.

Nous envisagions une reprise début novembre... avec un masque. Espérons que le plaisir soit intact.



Le Bureau

Chanter dans le sanctuaire de Graglia.

Le vœu s'est enfin réalisé puisque la chorale s'est offert un week-end les 5 et 6 octobre 2019 en Italie.

Une quarantaine de choristes avait fait le déplacement en car, certains accompagnés de leur conjoint. Après un accueil très chaleureux à notre arrivée le samedi en milieu d'après-midi, notre chorale a donné un concert le soir sous la grande voute du sanctuaire. Dix-sept morceaux ont été entonnés devant un public nombreux avec une excellente sonorité dans ce haut lieu et une grande émotion s'est dégagée de ce concert.

Un retour touristique avec des arrêts à Graglia, Biella et le lac de Viverone a agrémenté notre voyage de retour vers la Savoie.





La Cabane des P'tits Savoyards



Association de la loi 1901, créée en janvier 2016, **la Cabane des P'tits Savoyards** ouvre les portes de sa maison d'assistants maternels le 3 avril 2017 dans la commune de Sonnaz.

Laura TEYPAZ, Maëva HEUREAUX et Léa SUISSE, assistantes maternelles agréées, sont ravies d'**accueillir chaque jour 12 enfants !**

La M.A.M. c'est

- ☀ Des enfants en motricité libre,
- ☀ Des activités manuelles,
- ☀ Des ateliers dirigés,
- ☀ Des activités libres,
- ☀ Des comptines et activités signées (LSF),
- ☀ Du yoga et de la danse,
- ☀ Des sorties en extérieur (zoo, parc, lac, ...),
- ☀ Et des moments conviviaux avec les parents.



Un lieu adapté

Notre local de 120 m² est situé en rez-de-chaussée d'une résidence. Validée par le service PMI (*Protection Maternelle et Infantile*) de Chambéry, notre petite structure nous permet de prendre en compte chaque enfant dans son individualité tout en lui offrant les avantages d'une mini collectivité.

Accueil des enfants

Nous accueillons les enfants de 8h à 18h, du lundi au vendredi (*sauf mercredi après-midi*), sur 44 semaines par an. La MAM ferme 8 semaines au cours de l'année pendant les vacances scolaires.



Les Actus

Malheureusement, l'année 2020 a été éprouvante pour tous !

Espérons qu'en 2021, nous pourrons participer à la fête du village de Sonnaz et au marché de Noël de l'APES !

La Cabane des P'tits Savoyards

283, route de la Chartreuse - 73000 SONNAZ



www.mam-la-cabane.wix.com/desptitssavoyards





Club de Vannerie

Tous les jeudis après midi, une vingtaine de vanniers et vannières se retrouvaient à la salle du Crêt pour apprendre et réaliser de belles choses en rotin, osier, clématite, carrelle.

La marqueterie en paille était au programme en fin de saison lorsqu'il n'y a plus d'osier. Malheureusement, la COVID-19 et le confinement sont venus tout annuler.

Tous les adhérents attendent 2021 pour reprendre les activités dans de bonnes conditions.



Pour tout renseignement

Eliane BEYVIN
Tél. 06 83 80 20 92



Section Sam'Phi Sonnaz

Les activités multisports pour les enfants sont quasi au complet pour cette saison !

Roller et jeux collectifs et de ballon pour cette première période, et de nouvelles activités pour la période novembre-décembre !

Les activités ont lieu tous les mercredis hors vacances scolaires, de 9h30 à 12h00 et/ou de 13h30 à 16h30, avec un accueil possible en journée de 8h30 à 18h00.

Plus d'une dizaine de participants sur la section Fitness Pilates à Sonnaz de 9h30 à 10h30 avec Régis.

Cardio, renforcement musculaire, pilates, équilibre, stretching au programme !

Contact

Philippe YVARS - Tél. 06 88 45 47 07
www.samphi.org - www.lesgivres.com





Les Années Plaisir

L'association « **Les Années Plaisir** » est ouverte aux Sonnaziens nés en **1953-1954-1955** et à leurs conjoints. Elle compte **42 adhérents** en 2020. Rejoignez-nous si vous habitez **Sonnaz** et si vous faites partie des heureux natifs de cette tranche d'âge !



Plusieurs rendez-vous et activités de nature festive ou sportive ont été proposés



L'année 2020 a débuté par une **sortie raquettes** sur le **plateau du Semnoz** le 21 janvier. Le groupe parcourt les sentiers enneigés et admire des paysages sublimes. L'effort est heureusement vite oublié à l'arrivée au restaurant où le repas termine cette journée.



L'**assemblée générale** a eu lieu le vendredi 24 janvier à la salle du Crêt.

Ce sont 42 classards et classardes qui adhèrent à l'association « **Les Années PLAISIR** ».

Un beau programme a été proposé pour l'année 2020 mais les conditions sanitaires en ont décidé autrement.

Du 14 au 16 février 2020, 41 adhérents des Années Plaisir et leurs amis ont découvert avec beaucoup d'entrain le **136^{ème} carnaval de Nice** avec un spectacle de jour et de nuit burlesque dédié cette année à la mode sous toutes les coutures dans une ambiance colorée et festive. Puis à **Menton**, dans les **jardins Biovès**, les sculptures géantes d'agrumes aux couleurs du soleil dans les teintes jaunes et orange éblouissantes les ont émerveillés. Fanfares, groupes folkloriques et semeurs d'ambiance ont virevolté, zigzagué et dansé entre les magnifiques chars d'agrumes qui ont entraîné les participants sur des sonorités et des danses venues des sept continents. Un week-end ensoleillé qui a permis de découvrir des spectacles inoubliables.



Vendredi 11 septembre, onze classards des Années Plaisir ont découvert les **passerelles himalayennes**, qui enjambent les deux rivières alimentant le **lac de Monteynard-Avignonnet** : **Le Drac** et **L'Ebron**. Vertigineuses, elles surplombent le lac de 45 à 85 mètres et sont d'une longueur de 180 à 220 mètres. Une randonnée vallonnée qui leur a permis de découvrir de magnifiques perspectives sur le lac et les sommets alentour, en cheminant sur un agréable itinéraire forestier. Une expérience insolite et des souvenirs qu'ils n'oublieront pas.

Merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour les prêts de salle et infrastructures.





Les z'amis boulistes sonnaziens

L'association « **Les z'amis boulistes sonnaziens** » poursuit ses objectifs : se nourrir de bonne humeur, d'échanges et de rencontres qui sont les buts essentiels de nos 48 adhérents.

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, nous avons annulé toutes nos manifestations mais heureusement, grâce aux belles journées ensoleillées, nous avons pu jouer à la pétanque en plein air à la zone Pomaray.

Au mois d'août, une équipe de bénévoles s'est lancée dans une opération nettoyage en arrachant l'herbe sur tous les terrains de pétanque. Un grand merci à eux !



Si vous souhaitez vous initier à cette activité, alors **n'hésitez pas à nous rejoindre les mercredis et samedis à partir de 14h**, vous serez toujours les bienvenus !



Pour tout renseignement

Louis VAREANO, *Président*
Tél. 06 88 97 12 51

Guy EXPOSITO, *Vice-président*
Tél. 06 21 99 21 67

KASSOUMAÏ

L'association Kassoumaï propose des cours de **percussions africaines** sur la commune de Sonnaz.

Elle est gérée par des bénévoles et regroupe une trentaine d'adhérents, répartis sur deux cours (lundi et jeudi).

Cette année encore, Kassoumaï s'appuie sur un formateur expérimenté, Herlain GRONDIN.

Les cours sont organisés en deux niveaux, à la salle d'évolution de Sonnaz :

les débutants, le **LUNDI** de **19h00 à 21h00**.

les avancés, le **JEUDI** de **19h00 à 21h00**.



Rencontres Enfants Nomades
Montmélian - Mars 2018.

Toute l'équipe de Kassoumaï vous attend pour partager avec vous des moments d'apprentissage dans la joie et la bonne humeur.



Téléthon Sonnaz - Décembre 2019.

Contact

Herlain GRONDIN
06 31 61 04 67
kassoumaï73@yahoo.fr



Les Fondues de la Pole

Nous contacter

lesfonduesdelapole.com

✉ lesfonduesdelapole@gmail.com

☎ 07 66 33 58 42

📘 « Les fondues de la Pole »

📷 #lesfonduesdelapole

Où est le studio ?

ALERTE GENTIANES

Studio 1

99, rue Pasteur

73000 CHAMBÉRY

Nos cours

Lundi avec Johanna

- 19h à 20h :
Assouplissements
- 20h à 21h30 :
Pole tous niveaux



Mercredi avec Alex

- 18h45-20h15 :
Pole tous niveaux
- 19h-20h30 :
Pole tous niveaux



Judi avec Cécilia

- 19h - 20h30 :
Pole débutant



« Tu ne sais pas de quoi tu es capable tant que tu n'as pas essayé ! »

Les Fondues de la Pole est une association qui a pour but de transmettre aux élèves la passion pour la pole dance. De manière ludique, les élèves apprennent la maîtrise de leur corps, tout en partageant de bons moments !

La pole dance, ce n'est pas seulement un sport, c'est aussi un art. Elle permet d'acquérir force et souplesse, mais aussi la confiance en soi. Réussir à faire une figure, simple ou difficile, permet d'augmenter l'estime de soi.

Cette discipline peut être pratiquée à tous les âges et à tous les niveaux.



Ponctuellement, les élèves se préparent pour effectuer des démonstrations pendant différents événements, comme le Téléthon, le spectacle de Noël ou le Gala de fin d'année. Le but étant aussi de faire connaître au public cette discipline sportive !

Des workshops (stages) sont organisés, avec la présence d'intervenants extérieurs comme Laura METE. Pendant ces workshops, les élèves améliorent leurs performances et capacités, grâce aux conseils des plus grands noms de la pole !

Dernièrement, l'association a organisé un shooting (prise de vues) avec une photographe professionnelle, ce qui a permis d'immortaliser ces bons moments partagés avec des sublimes photos.



Vivre & Être "Im'Ananda"

Entre Terre et Ciel

L'association **Vivre & Être** qui donne les cours de Yoga sur Sonnaz a dû elle aussi s'adapter aux évènements sanitaires pour dispenser ses cours auprès de ses adhérents sous différentes formes afin que chacun puisse continuer à pratiquer. Les cours ont été ensuite prolongés jusque mi-juillet en extérieur. Cette année, les cours sont donnés en présentiel à la salle du Crêt lorsque les circonstances le permettent et à distance, via internet, en direct, dès la rentrée de novembre afin de respecter le rythme de vie de chacun et la régularité nécessaire à la pratique.

L'année passée, le cours du soir, devenu trop grand, a été dédoublé avec l'ouverture d'un troisième cours. Après un premier cours en matinée de 9h15 à 10h45, vous avez la possibilité de pratiquer en fin d'après-midi de 17h30 à 19h, avant le cours du soir à 19h15 jusque 20h45.

Le yoga est une discipline santé qui convient à tous. Les cours se font en groupe, dans un environnement amical, sécuritaire et non compétitif. Le Viniyoga n'exige aucune compétence particulière. Il facilite quasi-instantanément la détente mentale et musculaire. À moyen terme, il développe la souplesse tant physique que comportementale, le renfort musculaire et aide à soulager de nombreux problèmes musculo-squelettiques. Une pratique régulière permet, dans le cadre d'une santé préventive, de soutenir une meilleure vitalité générale en réduisant les divers stress auxquels la société moderne nous confronte.

En soi, le yoga consiste à entretenir et maintenir le corps dans un état physiologique optimal, afin que l'esprit puisse s'apaiser à son tour. Plus spécifiquement, le Viniyoga se caractérise par l'intégration de la respiration au cœur des mouvements pour une sensation de cohérence entre le corps, l'esprit et notre environnement dont nous ne sommes pas des éléments séparés et dominants.

« La santé,
c'est la richesse.
La paix mentale,
c'est le bonheur.
Le yoga montre
le chemin... ».



Au contraire, nous éveillons notre conscience, et donc nos ressentis, à nous reconnecter dans l'interaction des écosystèmes vivants que sont notre corps et la Nature.

Les postures consistent en des mouvements d'étirements, de flexions et de torsions. Ils favorisent la flexibilité et la stimulation de la circulation d'énergie le long de la colonne vertébrale, dans les articulations, au travers du système nerveux et musculaire, pour activer la bonne vitalité des organes et des glandes hormonales. Le système digestif et la circulation sanguine s'en trouvent stimulés, et le système immunitaire renforcé. Par ailleurs, maintenir une posture et son attention entraîne l'esprit à développer persévérance, concentration, constance, recul et discernement.

Le yoga affirme qu'un corps sain est absolument essentiel pour notre épanouissement mental et spirituel.

Comme dit le proverbe indien :

« Prends soin de ton corps pour que ton âme ait envie d'y siéger ».

A méditer... !

Renseignements & Contact

Emilie Tessier, Enseignante ViniYoga,
Psychothérapeute corporelle, spécialiste des
troubles émotionnels et mémoires cellulaires

132 rue Sommeiller - Chambéry

Tél. 06 65 16 30 06



Airsoft Team 73 Aventure

Depuis 2007, l'association **Airsoft Team 73 Aventure** propose à ses près de 30 adhérents une pratique de l'airsoft dans les règles de l'art, autour du bassin chambérien et au-delà.



Cette activité, fraîchement débarquée du Japon, a su conquérir le monde entier depuis les années 2000.

Le principe est simple : des joueurs équipés de lanceurs de billes biodégradables sont mis en opposition dans plusieurs scénarios, allant de l'élimination de l'équipe adverse, à la sécurisation d'une position, en passant par le désamorçage d'une bombe factice.

L'airsoft se veut avant tout être accessible à tous, à condition d'avoir plus de 18 ans. Il n'en reste pas moins une véritable activité à la fois physique et ludique faisant appel à un certain savoir-être. Le fair-play étant au cœur de la discipline du fait que les billes ne laissent aucun impact.

Chez **Airsoft Team 73 Aventure**, habitués comme débutants sont les bienvenus et des kits de locations sont disponibles pour permettre aux initiés de jouer dans des conditions optimales.

Les parties « dominicales » sont organisées tous les 15 jours et regroupent au

mieux une trentaine de joueurs. Il arrive à certaines occasions que des parties plus spéciales soient proposées. Comme en mars 2020 avec « la Carrière IV » qui a permis de récolter une cinquantaine de jouets pour les enfants de l'hôpital de Chambéry au lieu de la traditionnelle participation aux frais.

Tous les terrains sur lesquels nous jouons sont sécurisés et occupés avec des autorisations écrites. Nous sommes par ailleurs toujours à la recherche de nouveaux terrains sur Sonnaz ou ses alentours.

Le club est joignable par **Facebook**, par **E-mail : ataairsoft@yahoo.fr** ou via son site internet.

Au plaisir de vous voir venir jouer à nos côtés.





Karaté Club de Sonnaz

Malgré cette année 2019/2020 tronquée par le Covid 19, nous avons eu le temps de célébrer les Rois et Reines avec une quinzaine d'enfants et ados du Club en janvier.

Après un arrêt brutal en Mars 2020, les adultes ont pu reprendre l'entraînement avec l'accord de la Mairie à partir du mois de Mai sur le terrain communal de Pomaray sous la direction de Marcel BORIN, que nous remercions, et sous les attaques permanentes de moustiques voraces.

La saison 2020-2021 a commencé le mardi 15 septembre 2020.

- ◆ Les cours pour les enfants sont dirigés par Marcel BORIN, 4^{ème} Dan et Louis ARNONE, 1^{er} Dan.
- ◆ Les cours adultes et adolescents sont dirigés par Marcel BORIN, et tous les 15 jours par Jean François CURRAT, 4^{ème} Dan du **Karaté Club de La Ravoire**, avec qui nous sommes en partenariat.
- ◆ Les cours pour les grades supérieurs sont dirigés par Richard EHNRY, 6^{ème} Dan, lors des cours du jeudi soir au **Gymnase Jean Blanc de La Ravoire**.
- ◆ Cette année, nous pourrons présenter deux candidats pour le passage de ceinture noire ; nous leurs souhaitons bonne chance par avance.



Nous aurons un goûter de fin d'année lors de notre dernier cours, le mardi 15 décembre 2020.

La reprise en 2021 sera le mardi 5 janvier 2021 et nous fêterons les Rois le mardi 12 janvier 2021.

Nous espérons faire un passage de ceinture pour les enfants en juin 2021.



Marcel et Louis évalueront les progrès réalisés si le Covid ne nous empêche pas de continuer les cours et de terminer cette saison autour d'une collation comme nous le faisons toutes les années.

Nous remercions la Mairie de Sonnaz de nous prêter la salle d'évolution et de nous fournir les moyens nécessaires pour que nous puissions pratiquer notre sport en toute sécurité.

Merci aussi aux adhérents qui font le nettoyage de la salle dans la bonne humeur après chaque entraînement.

Nous sommes toujours en attente de nouvelles recrues adultes, et si des personnes veulent intégrer notre Bureau, vous êtes les bienvenues.



F.E. KARATÉ
et disciplines associées

*Sportivement,
le bureau du Karaté Club
de Sonnaz.*



Renseignements & Contact

Vous pouvez suivre la vie de notre Club et les horaires complets des cours sur :
www.karate-club-de-sonnaz.fr



Far West Dream

Vous aimez danser ! Vous aimez bouger et vous détendre !

La danse en ligne vous séduira par ses rythmes variés (valse, rock, chacha, polka, west coast swing, charleston, etc.) et ses belles chorégraphies !

Venez en famille, en couple, entre ami(e)s, et partagez un bon moment convivial. A chaque cours, une nouvelle danse. On ne s'ennuie jamais ! N'hésitez pas ! Venez essayer, vous avez droit à deux cours d'essai gratuits !



Danse Country :

Sur musique country et également irlandaise.



Danse New-Line :

Sur musique actuelle (Bruno Mars, Shakira, Mika, Kendji, ...).

Danse Handi-Line :

Contactez Nadine au 06 75 39 19 42.



FAR WEST DREAM

Nos cours à la Salle du Crêt à Sonnaz le Bas

- **Mercredi : Martine (06 04 09 59 66) et Annabelle**

20h00 - 21h30 : Cours New Line (2 ans de danse country et plus).

- **Judi : Nadine (06 75 39 19 42)**

18h30 - 19h30 : Cours Country/New line Débutants Adultes/Enfants à partir de 6 ans.

19h30 - 20h30 : Cours Country/New Line Novices (2^{ème} et 3^{ème} année Adultes).

20h30 - 21h45 : Cours Country/New Line Intermédiaires/Avancés Adultes (+ de 5 ans de danse).

21h45 - 22h00 : Répétition Equipe démo.

Des cours également sur d'autres communes.

Consultez notre site : www.farwestdream.com

Facebook : [Far West Dream](#)

Informations & Contact

Nadine GIROUD, Présidente
06 75 39 19 42

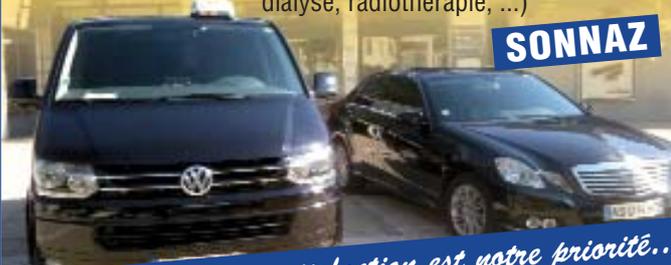
Email : farwestdream73@gmail.com

TAXI : 06 09 30 07 30

A VOTRE SERVICE pour tous vos déplacements :

- **PRIVÉS** (gares, aéroports, ville...)
- **MÉDICAUX ASSIS** (visite, entrée/sortie d'hôpital, chimio, dialyse, radiothérapie, ...)

SONNAZ



Vous donner entière satisfaction est notre priorité...



TRANSPORTS SCOLAIRES
TRANSFERTS AÉROPORTS
EXCURSIONS - VOYAGES

Minibus de 8 à 22 places
Autocars de tourisme de 34 à 63 places

464, rue de la Laysse - 73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 84 69 36 - Fax 04 79 84 69 34
E-mail : alpesdecouverte@orange.fr
www.alpes-decouverte.com

YD

PEINTURE

 73000 SONNAZ

 07 69 50 48 78

 contact@ydpeinture.fr

 www.ydpeinture.fr

PEINTURE
(Intérieur & Extérieur)

DECORATION

REVETEMENTS MURAUX

Prenez
la bonne
route



www.spiebatignolles.fr

Blondet TP, une des marques
Spie batignolles experte
en infrastructures routières

spie batignolles

/blondet

Les participants au concours photo 2020



Isabelle MAISONNEUVE - "Clair de lune sous la croix"



Louis-Marie TRICAUD - "Le Nivolet dans une flaque"



Pascale ROCHAIX - "Liberté sauvage"



Arnaud DUVAL - "Tranquille espérance"



Pascale DANGE - "L'enfant et la mer"



Armand LECERCLE
"Pensée profonde"



Daniel LEMAIRE - "Le lac du cygne"
3^{ème} prix concours photo

